

Votre Ville

MARS • AVRIL 2025

356

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

MARS 2025 • MOIS DE L'ÉGALITÉ
OU?
 SÉRIOSITÉ / SÉRIOSITÉ

**Mesdames...
 mettez
 cette moustache**

POUR AUGMENTER
 VOTRE SALAIRE DE 23,5%*

*temps de travail et métiers confondus, les femmes gagnent en moyenne 23,5% de moins que les hommes.

Source Mars 2024

→ DOSSIER

L'égalité femmes/hommes... on en est où ?

AU CENTRE

→ Votre Ville pratique • N°8



→ Une gestion saine et rigoureuse du budget P.4

→ Retour de la Fête des plantes P.14

→ Cancer du colon : dépistez-vous ! P.28

→ Journées des Métiers d'Art à la PdF P.32

26 & 27
avril 2025

DE 9H | PARC DU
À 18H | DONJON

18^{ème}

Fête DES PLANTES

LA
FÊTE
DE LA
Nature

s'invite à la Fête des Plantes

ARTISANS & PRODUCTEURS
ATELIERS & DÉCORATION

— #sgdb91 —



@villesgdb91

Centre Technique Municipal
01 69 46 81 41 • centre-technique-municipal@sgdb91.com

Programme
complet sur



sgdb91.com

➔ BIEN VIVRE À STE GEN'

P.4 à 15

➔ STE GEN' VILLE
D'APPRENTISSAGE
ET D'ÉPANOUISSEMENT

P.16 à 19

➔ FAIRE VIVRE
LA FRATERNITÉ

P.20 à 31

➔ VIVRE ENSEMBLE
ET FAIRE ENSEMBLE

P.32 à 39

• MISES À L'HONNEUR

P.40 et 41

• ÉTAT CIVIL

P.43

• TRIBUNES

P.44

• LE CONSEIL MUNICIPAL

P.46



©Denis Trasfi

Madame, Monsieur, chers amis Génovéfains,
Chaque jour qui passe, nous laisse un peu plus perplexes et inquiets face aux évolutions du monde et à l'aggravation des tensions internationales.

Nous sommes nombreux à être inquiets de la situation géopolitique internationale et de l'accélération du calendrier historique qui s'écrit sous nos yeux.

Alors que les États-Unis d'Amérique empruntent le chemin de la fiction historique et s'appêtent à se désengager de l'Europe, **il nous faut réaffirmer des principes clairs et des valeurs fortes.**

La France et l'Europe se placeront toujours du côté **du respect du droit, de la souveraineté des nations, de la protection des populations civiles.** Elles devront continuer de défendre bec et ongles les fondements de notre civilisation bâtis sur **le respect de la démocratie, du pluralisme et de la dignité humaine.**

Ces valeurs sont, par exemple, celles qui nous animent sur un tout autre sujet, **lorsque nous nous engageons chaque année pour la défense des droits des femmes,** dans un contexte où ils semblent parfois de plus en plus menacés. Je tiens à réaffirmer ici aussi notre engagement inlassable aux côtés de l'association "Monde en Marge Monde en Marche" **afin de permettre l'aboutissement du projet de résidence sociale dédiée aux femmes victimes de violence au sein de notre Ville.**

“ La Ville a construit un budget rigoureux qui concilie ambition et bonne gestion des deniers publics.

Malgré le désengagement financier du Département, ce projet demeure indispensable pour mettre en sécurité les victimes et leur permettre de reprendre pied dans leur vie sociale, familiale et professionnelle.

Le budget austéritaire du Département de l'Essonne s'ajoute aux décisions prises par l'État de ponctionner 2,2 milliards d'euros aux collectivités locales pour combler son déficit abyssal. **C'est dans ce contexte que la Ville a construit un budget rigoureux qui concilie l'ambition et bonne gestion des deniers publics.**

À ce titre, **la Commune poursuivra son désendettement (près de 12 millions d'euros sur le mandat) tout en continuant d'investir au travers de projets importants** comme l'extension et la rénovation de l'école Romain Rolland, la renaturation du parc de la Châtaigneraie, l'ouverture du Tiers-lieu Jeunesse et de la Maison des Réussites Educatives et de la Parentalité ou encore le lancement des différents projets qui contribuent à renforcer l'offre de santé sur notre territoire, **le tout sans l'augmentation des impôts.**

Avec l'équipe municipale et les services municipaux, **nous sommes pleinement mobilisés au service de Sainte-Geneviève-des-Bois et de l'ensemble des Génovéfains.**

Votre Maire,

Frédéric PETITTA

MAIRE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
VICE-PRÉSIDENT DE CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Et si vous invitiez le Maire chez vous ?

Frédéric Petitta vous donne rendez-vous, chez vous ! Vous êtes un groupe de voisins ou d'amis, vous souhaitez discuter dans une ambiance conviviale de la vie quotidienne et de l'avenir de Sainte-Geneviève-des-Bois, **le Maire est disponible, en soirée, dans la semaine ou le week-end, au moment du café, pour venir à votre rencontre et échanger avec vous et chez l'un d'entre vous sur tous les sujets que vous souhaiteriez aborder.**

Pour inviter le Maire, rien de plus simple :

Il vous suffit de prendre rendez-vous et de vous engager à réunir un minimum de 8 Génovéfains à votre domicile.

Pour fixer une date :

✉ le-maire@sgdb91.com - ☎ 01 69 46 80 11

À L'AGENDA



**PERMANENCES DU MAIRE
ET DES ÉLUS**

JEUDIS 3 AVRIL, 15 MAI & 5 JUIN
Pour prendre RDV : **01 69 46 80 00**

CAHIER CENTRAL DÉTACHABLE



➔ **Votre Ville pratique**

- INFOS PRATIQUES
- PHARMACIES DE GARDE
- L'ESPACE FRANCE SERVICES

VOTRE VILLE N°356

Magazine municipal d'information
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 00
le-maire@sgdb91.com - www.sgdb91.com

- Fondateur : Jean Ooghe
- Directeur de la publication : Frédéric Petitta
- Rédacteur en chef,
Directeur de la Communication : Alain Cadinot
- Rédaction : Willy Richert, Sylvie Santiso Perez
- Mise en page : Julien Hosni, Cyrille Rivière
- Photos : Denis Trasfi, FocusKpture, Cyrille Rivière, Aurélia Tassafi - Photos d'Auré, Yvan Antona, Adobe stock
- Illustrations : studio de création graphique de la Ville
- Distribution : les distributeurs bénévoles des Amis du Votre Ville
- Publicité ☎ 01 69 51 83 78
- Dépôt légal : janvier 2022 - N° 247 84 11
- Impression : Imprimerie de Compiègne

Imprimé sur papier PEFC
Rédacteur en chef de 1972 à 2002 : André Fontaine
Reproduction même partielle interdite.
Suivez toutes les actualités sur le site web et sur les réseaux sociaux de la Ville.

— #sgdb91 —



@villesgdb91

La construction du budget 2025 s'inscrit dans un contexte économique et financier bouleversé par la situation géopolitique internationale et les menaces qui pèsent sur les échanges commerciaux.

Elle a été également rendue difficile par la situation catastrophique des comptes publics Français qui ont conduit l'État à poursuivre sa politique de ponction en direction des collectivités locales.

L'amenuisement des marges financières des communes s'accélère. Néanmoins, grâce à une gestion rigoureuse des finances municipales et à la réalisation d'investissements à haute valeur ajoutée permettant de réaliser des économies substantielles sur l'énergie et le chauffage, la Ville de Sainte-Genève-des-Bois garde la maîtrise de son destin et préserve l'ensemble des services publics de proximité essentiels pour les Génovéfains.

Des services publics qui permettent un accompagnement à tous les âges de la vie, de la petite enfance à l'accompagnement au grand âge, favorisent l'épanouissement, soutiennent face aux accidents de la vie et offrent à chacun un accès équitable à l'éducation, à la culture et aux sports pour construire sa vie.

Ne pas obérer l'avenir, c'est aussi agir résolument pour préserver des capacités financières intactes, seules à même d'assurer la continuité du service public municipal de demain et un haut niveau d'investissement. C'est le sens donné à la poursuite du désendettement communal dont le montant dépassera les 12 millions d'euros d'ici la fin du mandat.

LE BUDGET DE LA VILLE

Face aux crises, notre Ville au service de tous les

La gestion saine et prudente des finances de la Ville permet aussi de continuer à préparer l'avenir en adaptant notre Commune aux changements climatiques au travers du projet de renaturation du parc de la Châtaigneraie et du Parc Pierre, en aménageant nos rues, en modernisant nos écoles comme le chantier au sein de l'école Romain Rolland le démontre, afin d'anticiper les besoins liés à l'évolution de la démographie scolaire.

C'est aussi agir résolument pour notre jeunesse afin de contribuer à son insertion sociale, professionnelle et lui fournir les moyens de son émancipation. L'ouverture du Tiers-lieu Jeunesse ainsi que de la Maison des Réussites Éducatives et de la Parentalité au cœur du U de Saint-Hubert poursuivent cette ambition.

C'est enfin, répondre aux problématiques du quotidien des Génovéfains, en donnant davantage de moyens à leur sécurité au travers des travaux de modernisation du commissariat de Police Nationale ainsi qu'à la poursuite du développement de la vidéoprotection, ou en accompagnant les grands projets santé qui permettront d'ici peu de renforcer de manière importante l'offre de soins en proximité au sein de notre Ville. ■

Le budget 2025 répond donc pleinement à l'enjeu d'une gestion sobre des finances publiques tout en investissant pour moderniser Sainte-Genève-des-Bois ainsi que ses services publics.

La gestion financière catastrophique de l'État.

+ 1 000 milliards d'euros

C'est la dette supplémentaire de l'État depuis 2017 (dont un tiers seulement imputable à la crise sanitaire).

56 milliards d'euros

C'est le budget de l'État dédié au remboursement de sa dette (3^{ème} budget derrière l'Éducation Nationale et la Défense).

Le coût des décisions unilatérales non-compensées de l'État que la Ville doit assumer.

Hausse du dégel du point d'indice.

+ 3,8 M

D'EUROS EN 3 ANS

Hausse des cotisations retraite.

+ 345 000

D'EUROS EN 2025







- 2,2 milliards d'euros

C'est la somme que l'État ponctionne aux collectivités locales et notamment les communes. Un effort imposé alors que, contrairement à l'État, notre budget est toujours voté à l'équilibre des dépenses et des recettes.

5,4% du PIB

C'est le montant du déficit public national attendu pour 2025.

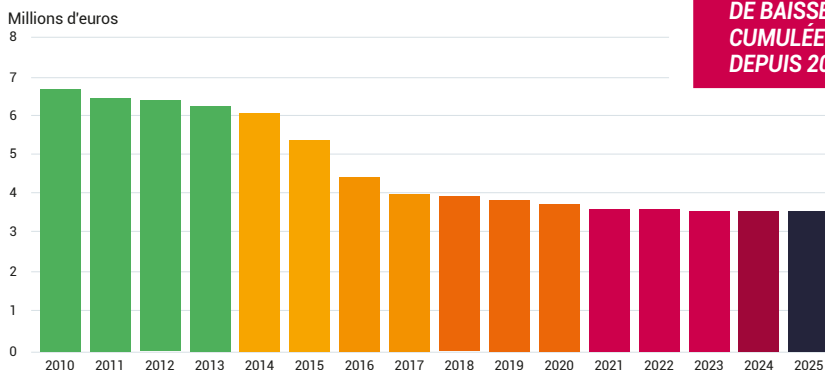
Le Conseil Départemental de l'Essonne a fait le choix d'un budget aux conséquences désastreuses tant pour la vie des associations et clubs sportifs, le maintien des services publics de proximité que pour les Génovéfains qui se voient impacter au quotidien. Quelques exemples de ce désengagement grave :

-  **Suppression de la prime éco-logis** pour les copropriétés et **baisse de 75%** des crédits pour les propriétaires dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique.
-  **Baisse de 500 000 euros des dotations des collèges publics.**
-  **Fin de la prise en charge financière** de la téléassistance et **augmentation de 100 à 250 euros** de la carte améthyste.
-  **Baisse de 1,5 million d'euros des subventions aux clubs sportifs.** Pour la Ville, ces décisions du Conseil Départemental ont un coût. Ainsi, pour les contrats soutien handicap et parentalité, cela représente **une baisse du forfait dédié à leur financement de 24 386 euros** entre 2023 et 2024, et **d'une prévision encore plus pessimiste pour 2025.**
-  **Modification de la participation du Département aux Contrats Terres d'Avenir** qui sont censés contribuer au financement des projets d'investissement des communes.

poursuit son action Génovéfains

La Ville a perdu plus de 20 millions d'euros de dotations d'État au cours de la dernière décennie

Une dotation inéquitable : en raison de bases de calcul floues pour lesquels la Ville n'arrive pas à obtenir de réponse des services de l'État, **Sainte-Geneviève-des-Bois touche un montant de seulement 130€/habitant nettement inférieur aux 202€/habitant en moyenne pour les villes comparables au niveau national.**



-21
MILLIONS
D'EUROS
DE BAISSÉ
CUMULÉE
DEPUIS 2010

Une situation nationale et internationale incertaine.

La guerre en Ukraine, le conflit au Proche-Orient et les récentes décisions américaines en matière de guerre commerciale rendent particulièrement incertaines les prévisions budgétaires. En effet, si l'on assiste à une diminution de l'inflation (1,7% prévu en 2025), cette notion peut être revue à la hausse en raison de l'augmentation des prix qui pourrait survenir d'une hausse des tarifs douaniers ou d'une rupture des chaînes d'approvisionnement en matières premières. Ces circonstances invitent la Commune à adopter une posture de grande prudence budgétaire. ■

Sainte-Geneviève-des-Bois, engagée pour une gestion saine et rigoureuse des deniers publics.

La Ville engagée pour protéger le pouvoir d'achat des Génoméains

La Ville n'augmentera pas ses taux d'imposition pour l'année 2025 conservant une fiscalité bien plus basse que les communes environnantes de l'Agglomération et les villes de taille comparable. Par ailleurs, elle poursuit ses engagements pour accompagner les Génoméains et préserver leurs ressources.

C'est le sens des groupements de commandes (bois, fioul) qui se poursuivent et des mesures de solidarité à l'égard des plus modestes afin de faciliter l'accès aux pratiques sportives et culturelles (Passe Sport +, Pochette culturelle). ■



La Ville continue de diminuer les charges à caractère général entre 2023 et 2024 (-3%).

Résultat des travaux réalisés pour moderniser son patrimoine : rénovation énergétique de la salle Malraux, des gymnases Poulidor et Romain Rolland. changement en leds de l'ensemble des luminaires de toutes les écoles, les gymnases et les terrains de sport extérieurs.

La Ville poursuit la mutualisation comme source d'économies qui permet de maîtriser ses coûts.

Participation aux groupements de commandes de Cœur d'Essonne Agglomération, (achat d'essence et fourniture de papier, hébergement commun des serveurs informatiques) qui permettent de maîtriser la dépense publique.

La Ville poursuit sa gestion prudente des deniers publics.

Maîtrise des charges de personnel, d'investissements permettant de réaliser des économies d'énergie substantielles.

2025 : transformation de l'entente intercommunale de restauration en syndicat mixte.

Permet d'amoinrir les frais supportés par la Ville en renforçant la participation de toutes les communes adhérentes.



Sainte-Geneviève-des-Bois, exemplaire dans la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement.

LES CHARGES DE PERSONNEL EN € PAR HABITANT (2023)

Moyenne des villes de même taille en France : 823 €
Sainte-Geneviève-des-Bois : 763 €

- 8 %

EVOLUTION DE LA DETTE (2020-2023) :

Moyenne des villes comparables en France : - 2 %.
Sainte-Geneviève-des-Bois : -7,01%

TAUX D'IMPOSITION :

Sainte-Geneviève-des-Bois se distingue par des impôts plus bas qu'ailleurs

Taux de taxe foncière	
Longjumeau	41,37%
Savigny-sur-Orge	39,92%
Saint-Michel-sur-Orge	39,14%
Morsang-sur-Orge	36,20%
Brétigny-sur-Orge	36,39%
Sainte-Geneviève-des-Bois	35,50%

(rythme de désendettement 2,5 fois plus soutenu).

La Ville continue d'investir pour l'amélioration du cadre de vie et de la qualité des services publics rendus aux Génovéfains.



Extension et rénovation de l'école Romain Rolland.



Renaturation du parc de la Châtaigneraie incluant près de 2 200 arbres aux essences résistantes aux dérèglements climatiques.



Modernisation du commissariat de Police Nationale de la Ville. Achèvement du déploiement de la vidéoprotection.



Installation de nouvelles aires de jeux au sein du parc Pierre et du parc de la Châtaigneraie.



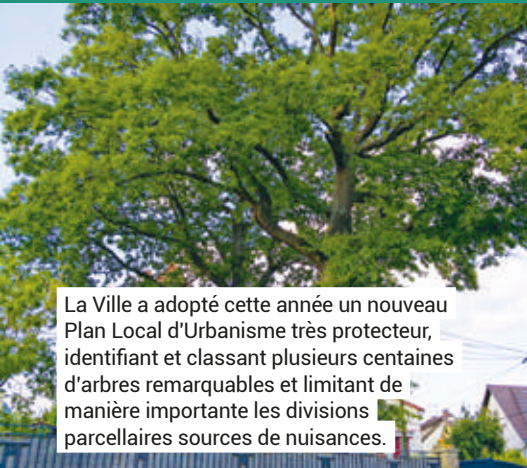
Ouverture du Tiers-lieu Jeunesse ainsi que de la Maison des Réussites Educatives et de la Parentalité.



Une année décisive pour la santé

Lancement du chantier du grand pôle médical sur le site de Perray-Vaucluse. Réouverture du cabinet d'orthophonistes et infirmier au sein de locaux municipaux dans le U de Saint-Hubert. Inauguration du pôle départemental de diabétologie et lancement de la mutuelle communale.

La Ville continue de porter le service public du quotidien.



La Ville a adopté cette année un nouveau Plan Local d'Urbanisme très protecteur, identifiant et classant plusieurs centaines d'arbres remarquables et limitant de manière importante les divisions parcellaires sources de nuisances.



Plus de 3 000 interventions des services techniques au sein des 23 écoles de la Commune chaque année.



La Ville continue de promouvoir le lien social et d'accompagner nos aînés grâce aux nombreuses sorties et animations du pôle Senior et aux dispositifs de maintien à domicile.



Grâce à l'ouverture de l'Espace France Services porté par la Ville aux côtés de l'État, plus de 6 000 actes administratifs ont été effectués dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

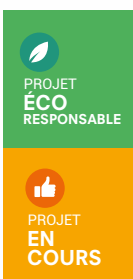


La Commune maintient l'ensemble de ses subventions en direction du monde associatif, culturel et sportif.

ÉCOLE ROMAIN ROLLAND

Plus grande, plus écologique, plus inclusive

“ Voilà un projet très ambitieux attendu par les enseignants, les agents de service, les parents et bien entendu les enfants.



OBJECTIFS DES TRAVAUX

Création d'un bâtiment neuf bardé de bois dans la cour de récréation où les enfants déjeuneront en mode self-service.

Construction d'une extension du préau existant.

Extension
de la cantine
506 m²

Restructuration des locaux existants sous le préau avec **renovation des sanitaires** des élèves, **création de vestiaires-sanitaires** pour les agents de service, **d'un local ménage** et **d'un local pour les poubelles**.

Transformation de l'ancienne cantine en **salle périscolaire**, en **salle RASED**, avec sanitaires pour le personnel.

Facilitation de la scolarisation des enfants en situation de handicap grâce au **nouvel ascenseur** desservant les étages.

Extension
du préau
184 m²

Depuis la rentrée des vacances de février, les premières entreprises ont installé leur "base de vie" en face du gymnase Romain Rolland pour plusieurs mois de travaux. De nombreux chantiers sont à mener : la cantine, devenue trop petite, laissera la place à un réfectoire neuf dans la cour, en mode self-service. Le rez-de-chaussée sera reconfiguré avec des nouvelles salles, un ascenseur sera créé pour les enfants en situation de handicap et le préau sera agrandi. Une nouvelle ère pour la plus grande école de la Ville avec ses 400 élèves et sa quarantaine d'enseignants, animateurs et agents d'entretien. ■

QUELQUES CHIFFRES

20 cabines de WC

seront installées sous le préau : 10 pour les filles et 10 pour les garçons, la parité c'est sacré ! Une cabine réservée aux PMR sera disponible chez les filles et garçons.

400 élèves scolarisés chaque année.

16 classes et 18 enseignants.

14 animateurs périscolaires.

8 agents de la Ville au quotidien.

UN BÂTIMENT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT ET PLUS ÉCONOME !

Avec son architecture respectueuse du quartier pavillonnaire où elle se trouve, la "nouvelle" école Romain Rolland a été pensée avec des matières douces comme le **bardage en fibre de bois bio-sourcé**, pour la nouvelle cantine. Son toit sera aussi **végétalisé**, toujours dans cet esprit de respect de l'environnement. Côté économie d'énergie, **une isolation thermique sera mise en place** sur la façade nord et chaque nouvelle fenêtre et porte sera équipée des **dernières technologies** pour optimiser le bâtiment. L'installation de **lames "brise-soleil"** aux fenêtres permettra aux écoliers d'étudier au frais.

UNE CANTINE PLUS ADAPTÉE, PLUS ÉCONOME !

Avec ses 230 places assises, la **nouvelle cantine permettra aux enfants de manger dans le calme**, sous une lumière naturelle et sans angles morts, permettant ainsi **une meilleure surveillance**. L'entrée sera accessible de plain-pied et **à couvert depuis le préau**, aucune chance d'arriver mouillé en temps de pluie. Les enfants pourront se laver les mains dès leur entrée dans la zone de lavabos puis se diriger vers le self-service. **Le self-service facilite l'apprentissage de l'autonomie et améliore la fluidité**, ainsi chaque enfant pourra déjeuner à son rythme. Un sanitaire mixte sera installé à l'intérieur de la cantine, **leur évitant ainsi de ressortir en cas de besoin**.



VALÉRIE DENICHOU,
directrice de l'école

“ C'est l'ensemble des publics qui fréquente l'école qui verra ses conditions de travail, d'étude, d'enseignement et d'encadrement s'améliorer. Le temps des travaux n'est jamais simple, je compte sur la solidarité des parents pour nous soutenir. Un grand merci à la Mairie qui nous accompagne dans cette aventure pas simple mais dont le résultat fera l'unanimité, j'en suis certaine !



VIRGINIE LARFOUILLOUX,
Architecte responsable
du projet

“ L'extension est pensée pour recréer un alignement sur la rue Romain Rolland et redonne de la visibilité sur l'accès à l'établissement. Le vrai plus de ce projet d'extension est de pouvoir offrir de nouveaux usages pédagogiques à travers la rénovation de l'actuel restaurant scolaire et d'assurer la continuité de fonctionnement de tous les équipements durant les travaux.



© Atelier d'Architecture Ada - Virginie Larfeuilleux

695 m²
DE SURFACES
CRÉÉES

DE NOUVEAUX LOCAUX À LA PLACE DE L'ANCIENNE CANTINE

Puisqu'une nouvelle cantine va voir le jour dans la cour, **que va devenir l'ancien réfectoire ? Il sera aménagé et divisé en plusieurs salles.** Les locaux du périscolaires vont quasiment tripler avec **deux grandes salles de 92 m² chacune.** Cela permettra d'améliorer l'accueil de vos enfants et de leur proposer des activités plus riches. Le déménagement de la cantine permettra aussi la création d'une **salle de 21 m² pour les enfants fréquentant le RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté), une **salle de classe supplémentaire de 53 m²** et un local de stockage de 32 m² pour le matériel sportif.



©Cyrille Rivière

UNE ÉCOLE PLUS INCLUSIVE

Les travaux permettront aussi de **mettre en accessibilité l'ensemble de l'école** et ce, quel que soit le handicap de l'enfant : moteur, visuel, auditif ou cognitif. Ces travaux incluent la construction d'un ascenseur pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). **L'inclusivité à Sainte-Geneviève-des-Bois ne se négocie pas !**



AGENDA DES TRAVAUX

- 1 **DE FÉV. À JANV. 2026**
Travaux préparatoires, terrassement, construction des extensions (self et préau).
- 2 **FÉV. 2026**
Ouverture du nouveau réfectoire.
- 3 **DE JANV. 2026 À SEPT. 2026**
Réaménagement de l'ancienne cantine en salles périscolaires.

INFORMATION

Rappel des règles adoptées lors du dernier Plan Local d'Urbanisme



La Ville s'est fixé trois objectifs ; la **préservation de la biodiversité**, de la **trame bleue et**

verte, la **maîtrise de la densité de construction** et enfin la **sauvegarde des éléments forts du paysage et du patrimoine de la Commune**. La préservation de la biodiversité et la maîtrise de la densité passent par une réglementation qui protège les jardins en limitant la construction en fond de parcelles et par une protection des espaces naturels et des arbres. La sauvegarde des éléments forts du paysage génovéfain et la transition entre quartiers passent par l'imposition aux promoteurs de laisser une bande de 4 mètres d'espace planté en fond de parcelle et de baisser d'un étage si la parcelle jouxte une zone pavillonnaire. Enfin la protection du patrimoine passe par la création d'Orientations d'Aménagement et de Programmation sur les quartiers de Liers et du Perray. ■



RETROUVEZ LE DOSSIER SUR LE PLU



QUALITÉ DE VIE

Le Règlement Local de Publicité

MOINS DE PUB DANS NOS RUES, LA VILLE AGIT !

Le RLP (Règlement Local de Publicité) ... Derrière cet acronyme un peu techno se joue la beauté de nos paysages **et la pollution visuelle produite par les panneaux publicitaires**. Le RLP a pour but de mettre de l'ordre dans l'implantation des panneaux en Ville et des enseignes de magasins, d'assainir le paysage, de renouveler les panneaux vieillissants et pour certains d'enlever les dispositifs lumineux qui peuvent éblouir les conducteurs.



En vigueur depuis le 6 avril 2022, les propriétaires des panneaux publicitaires disposaient d'un délai de deux ans pour se mettre en conformité avec cette réglementation propre à Sainte-Geneviève-des-Bois. Certaines entreprises ont redimensionné la taille des panneaux ou en ont supprimés. La Commune compte 26 panneaux publicitaires en centre-ville dont déjà 8 ont été démontés, 10 sont non-conformes et doivent être mis en conformité. Des opérations de vérifications sont actuellement effectuées sur la Croix-Blanche.

Ce nouveau Règlement Local de Publicité concerne aussi le dispositif lumineux et impose aux commerces d'éteindre leurs devantures de 23h à 6h du matin pour éviter les pollutions lumineuses et favoriser les économies d'énergie. « Sans entraver le fort dynamisme économique de notre Ville, nous avons posé des règles qui permettent d'améliorer notre cadre de vie » précise Jean-Pierre Vimard, adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Équilibre Urbain. ■

FOCUS

Le parc Pierre se refait une beauté

“ Plus de jeux pour les enfants, de tables de pique-nique, de végétation et de protections pour les animaux : le nouveau parc Pierre se transforme pour rester ce lieu convivial qui tient une place à part dans notre cœur.



©Cyrille Riviere



Voilà plus d'un demi-siècle que le parc Pierre est le lieu de rassemblement de tous les Génomévains, de tous les âges

et de tous les quartiers. En 2013, ce poumon vert avait déjà connu une première réhabilitation mais la Ville souhaite aujourd'hui lui offrir un nouveau souffle, tout au long de l'année. De nouveaux jeux seront installés à la fois dans la zone d'entrée avec l'implantation d'une nouvelle structure Piccolo

et de nouvelles balançoires. D'autres structures seront aussi installées du côté de la toile d'araignée dans le second semestre de l'année. Le mobilier urbain sera lui aussi renouvelé, notamment les poubelles mais aussi, pour plus de convivialité, de nouveaux bancs et des tables de pique-nique. La Ville souhaite que le parc Pierre continue de jouer son rôle de poumon vert où chacun puisse trouver sa place et qu'il continue à être le lieu convivial, respectueux de la nature et des animaux qui le rend si précieux pour les habitants.

TRANQUILLITÉ DES ANIMAUX

La ferme pédagogique du parc reste et doit rester un lieu unique où les petits citadins découvrent, souvent pour la première fois, les moutons, cochons, chevaux et animaux de basse-cour. Afin de préserver la tranquillité des bêtes, des aménagements spécifiques seront réalisés en lien avec notre vétérinaire. Dans le cadre d'une nouvelle réglementation, de nouvelles clôtures seront installées autour des enclos, en double avec un recul des visiteurs de 1 mètres. Aussi, nos amis les bêtes seront toujours visibles

mais ces derniers ne pourront être approchés. Par ailleurs, dans le cadre de la protection des volatiles contre l'influenza aviaire, nous allons sécuriser les enclos de ces derniers. Ces nouvelles clôtures permettront aussi d'éviter de nourrir les animaux présents sur ces 13 000 m². Les agents municipaux veillent au bien-être de nos animaux avec la visite régulière de vétérinaires.

Un parc plus équilibré entre respect de la biodiversité, activités humaines de loisirs, convivialité et tranquillité des animaux, voilà le défi à relever pour ce nouveau Parc Pierre !

URBANISME

Des changements aussi au Parc des Mares Yvon...



Comme la Châtaigneraie ou le parc Pierre, le parc des Mares Yvon fait l'objet d'une vaste requalification ; une première phase débutée en février permet de renaturer la zone nord avec la plantation de 82 arbres fruitiers sur 3 300 m². Une prairie à fauche tardive et partielle complètera l'aménagement du verger et vous permettra de déambuler et cueillir quelques fruits.

Les maisons limitrophes du parc seront isolées grâce à un écran végétal de 50 arbres. Au total dans cette seule partie, 175 arbres seront plantés et 4 233 m² de prairie créés. L'idée étant de favoriser un corridor écologique entre les haies existantes et la zone boisée. Des agrès de sport (6 au total), seront installés à la demande des pompiers, dont la caserne se situe à moins de 100 mètres. Les familles pourront pique-niquer dans un cadre préservé et les enfants s'amuser sur des jeux installés prochainement. Cœur d'Essonne Agglomération prévoit aussi de nouveaux chemins d'accès, plus lisibles et plus accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux vélos, mais à l'écart des zones sauvages. Un vaste poumon vert à la lisière de notre Commune ! ■



PROJET PÔLE GARE

Déplacement de la halle du marché de la gare validée au Conseil Municipal

« Première étape d'un long processus, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le 4 février dernier, la délibération permettant le déménagement de la halle du marché du bas de notre Ville.



Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du nouveau pôle gare. Les travaux se dérouleront selon un plan précis : dans un premier temps, la gare routière sera déplacée en lieu et place du parking de la rue Antoine Rocca. Cela permettra de donner les premiers coups de pioche et de creuser les fondations du futur marché à la place de l'actuelle gare routière.

Durant ces travaux, qui débuteront en 2026, le marché de la gare continuera à fonctionner normalement. « Une fois la halle du marché construite, les commerçants intégreront un nouveau bâtiment plus lumineux avec de nombreux éléments en bois, une halle plus respectueuse de l'environnement répondant aux normes HQE (Hautes Qualités Environnementales) avec un toit végétalisé » précise Monsieur le Maire, Frédéric Petitta. Au centre du projet, une volonté forte de la Ville de favoriser l'économie circulaire, le réemploi et les artisans locaux. « Ce projet vise à améliorer l'accessibilité, l'attractivité et le dynamisme économique de cette zone tout en respectant les attentes des commerçants, des habitants et des visiteurs » indique Marie-Dominique Cribier, élue chargée du renouveau du marché. ■

AVANT



APRÈS



TRAVAUX

La crèche du Parc en voie de rénovation !



Dans le cadre du plan de rénovation des établissements publics, la Ville s'est engagée à rénover la crèche du Parc. Ce bâtiment de près de 800 m² sera en grande partie rénové avec des travaux conséquents d'isolation thermique, de modernisation des locaux, d'une meilleure accessibilité aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), l'ensemble répondant là encore aux normes HQE (Hautes Qualités Environnementales). La rénovation complète de cette crèche municipale qui accueille une soixantaine de bambins fera l'objet d'un appel à projet dans les prochaines semaines auprès d'un cabinet d'architecture. ■



PRUDENCE !

Chenilles urticantes et frelons asiatiques : que faire ?

LES CHENILLES URTICANTES

La lutte contre les chenilles urticantes est un combat quotidien dans les parcs publics et les écoles. Les Services espaces verts et environnement travaillent d'arrache-pied pour les éradiquer.

À chaque saison, sa technique : un **traitement biologique** est tout d'abord effectué en septembre. En novembre, c'est le **suivi des 207 éco-pièges partout en Ville** (vérifications et remplacements des sacs et des pièges si nécessaire). Au mois de février, place aux **actions mécaniques** : malgré les traitements et les pièges, il y a encore des risques de descente de processionnaires. Afin de ne prendre aucun risque pour les enfants, la Ville entreprend un **échenillage à la nacelle avec un arboriste grimpeur** dans les cours d'école pour atteindre la cime de l'arbre, couper la branche et ensuite l'incinérer. Enfin **des nids**



©Chanchai

pour les mésanges qui se nourrissent de chenilles processionnaires sont installés dans une vingtaine de lieux sur la Ville. Des entreprises privées spécialisées existent si vous êtes victimes d'un nid de chenilles mais n'intervenez pas seul, la chenille est vraiment très urticante !

LES FRELONS ASIATIQUES

Autre source de tracasseries : le frelon asiatique. En cas de présence de nid dans les cours d'écoles ou autres parties publiques, la Ville travaille avec des entreprises spécialisées dans la **destruction qui interviennent en moins de 48h.** Là encore, il est prudent de ne

pas intervenir vous-même en cas de découverte de nid dans votre jardin. Des entreprises privées sont habilitées pour éradiquer le nid et, dans certains cas impérieux, les pompiers aussi... mais l'intervention est alors **tarifée et non prioritaire.** ■



© udonsak

📱 CHENILLES / FRELONS, QUI CONTACTER ?



TRAITEMENT

Une campagne de dératisation XXL



Pour lutter contre la prolifération des rats, due notamment à l'augmentation de dépôts

sauvages, la Ville s'engage, avec ses partenaires, dans une grande opération d'éradication des rongeurs. Poses de pièges pour les rats et utilisation de furets mais aussi traitements de galeries ont été menées par des entreprises spécialisées dans toutes les copropriétés de la Ville avec le soutien des bailleurs. Cette action d'envergure s'est déroulée en fin d'année 2024 et s'est poursuivie jusqu'à mi-janvier.

Cette opération "flash dératisation" se prolongera par un suivi des pièges jusqu'au mois d'avril prochain. La campagne a été réalisée avec un maximum de partenaires, bailleurs et Cœur d'Essonne Agglomération, afin de **couvrir la plus grande partie possible de la Ville.** Il convient donc d'éviter tout dépôt sauvage pour ne pas nourrir ces nuisibles et de les signaler dès leur apparition à la Police Municipale. ■

+ d'infos :

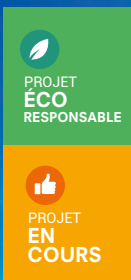
Police Municipale
01 69 46 8001
police-municipale@sgdb91.com



ÉVÈNEMENT

La Fête des Plantes est de retour !

“ Cela sent bon le printemps, les jardins et les balcons à fleurir ! Réservez votre week-end du 26 et 27 avril pour ne rien manquer de la 18^{ème} édition de la Fête des Plantes.



De 9h à 18h, une cinquantaine d'exposants, horticulteurs, vanniers, artisans, spécialistes de décorations de jardins vous accueilleront aux abords du Donjon. Ce rendez-vous incontournable pour tous les amoureux des plantes est aussi un moment agréable à passer en famille : pour les jardiniers en herbe, c'est l'occasion d'échanger avec des professionnels passionnés, locaux,

ravis de prodiguer de précieux conseils. Pour les familles, cette fête permet aux enfants de découvrir de nombreux animaux grâce à la ferme animalière mais aussi de composer leur propre parfum entre autres ateliers gratuits. À noter, le service des Espaces verts proposera une ressourcerie : apportez vos anciens outils à main agricoles et horticoles dont vous ne vous servez plus, vous pourrez les retrouver en Ville sur les massifs, en objets détournés ! On vous attend nombreux pour célébrer le printemps ! ■

VILLAGE

La Fête de la Nature s'invite à la Fête des Plantes

En plus des exposants traditionnels, des associations vous feront découvrir les merveilles de la faune et de la flore, au travers d'ateliers découvertes. L'association génovéfaine "Une abeille sur le toit" répondra aux questions concernant la biodiversité et plus principalement la protection des abeilles, la pollinisation avec la culture des plantes mellifères. La visite du rucher sera possible sur inscription le jour même (15 min avant).

Programme complet des ateliers et animations sur le site web et les réseaux sociaux de la Ville très prochainement. ■

Programme complet sur



sgdb91.com

EVENEMENT

Le Troc aux Plantes arrive à grands pas !

L'association des Jardiniers en Essonne organise le dimanche 11 mai son Troc aux Plantes de printemps, à la Serre du Donjon (devant ou à l'intérieur selon la météo), de 9h à 12h30. Que vous soyez un jardinier novice ou confirmé, venez échanger des plantes annuelles, vivaces, potagères ou d'intérieur, et des semences ainsi que des conseils de jardinage. ■

+ d'infos :
asso.jardiniers@gmail.com



REPAS de RUE

Le vôtre c'est quand ?

Les beaux jours reviennent !

Les repas de rue feront bientôt leur retour dans les rues de Sainte-Geneviève-des-Bois. Au menu de ces moments de partage entre voisins, barbecue ou paëlla géante, quelques boissons fraîches et beaucoup de bonne humeur !

POUR ORGANISER UN REPAS DE RUE, RIEN DE PLUS SIMPLE :

Entre voisins, choisissez une date, le lieu, le menu... Puis contactez le pôle Associatif et Événementiel afin de faire part de vos besoins. Chaises, barnums, tables ou fermeture de la rue, les agents feront leur possible pour satisfaire votre demande.

01 69 46 80 81
evenementiel@sgdb91.com



56^{ème} Concours Floral

Bulletin d'inscription

Nom Prénom

Adresse 91700 SGDB

Bâtiment Etage Escalier

Téléphone Email

PARRAINAGE OUI Nom du parrain NON

Adresse du parrain

CHARTÉ ÉCO JARDINAGE

JE M'ENGAGE À RESPECTER LES 6 ARTICLES DE LA CHARTÉ.

Retourner votre inscription à Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
Services Techniques - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
Renseignements 01 69 46 81 41 - centre-technique-municipal@sgdb91.com

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 MAI 2025

Je concours dans la(les) catégorie(s) suivante(s)

- 1^{ère} CATÉGORIE : MAISON Jardin visible Jardin non visible
- 2^{ème} CATÉGORIE : JARDINS POTAGERS
- 3^{ème} CATÉGORIE : BALCON / TERRASSE Maison Immeuble
- 4^{ème} CATÉGORIE : FENÊTRE Maison Immeuble
- 5^{ème} CATÉGORIE : DÉCOR FLORAL SUR TROTTOIR
- 6^{ème} CATÉGORIE : JARDINS FAMILIAUX
- 7^{ème} CATÉGORIE : RÉSIDENCES
- 8^{ème} CATÉGORIE : ÉCOLES ET BATIMENTS PUBLICS
- 9^{ème} CATÉGORIE : COMMERCES
- 10^{ème} CATÉGORIE : JARDINS CRÉATIFS (inscription unique)

DÉCOR VISIBLE : Façade Gauche Droite Arrière de l'immeuble
(vue de la rue)

Mon adhésion au concours entraîne l'acceptation, sans réserve, des décisions prises par le jury. Mon adhésion donne autorisation au jury de prendre en photo mon jardin ou mon balcon en vue de leur utilisation dans les publications municipales.

DATE : SIGNATURE :



TIERS-LIEU JEUNESSE

Inauguration officielle : le 5 avril !

“ Participer à une activité de loisirs, culturelle ou sportive, tout cela est possible dans un même lieu, le Tiers-Lieu Jeunesse, inauguré le samedi 5 avril. Une réponse concrète mise en place par la Ville et ses partenaires.



Inauguration

Samedi 5 avril
14h-18h

- 14h •
Accueil.
- 14h30 •
Show de la MJC.
- 15h •
Inauguration officielle
avec cérémonie de remise
de leur diplôme
aux lauréats du BAFA.
- 16h •
Vernissage de l'exposition
"Ma ville".
- 17h •
Radio du 1/3
épisode 1.

Animations : flocage tote bag,
peinture, initiation double
dutch, rencontre avec les
acteurs jeunesse du territoire,
dégustation des merveilles de
Marie-Eve.



“

Ce lieu est génial pour tous les jeunes qui sont en contact direct avec le Service Jeunesse de la Ville. C'est grâce à ce service que j'ai pu passer mon Bafa, devenir animatrice dans les écoles et poursuivre ma formation en alternance à la MJC. Il y a de bonnes têtes ici, des gens pleins de projets, une belle émulation qui donne envie d'entreprendre et de s'ouvrir au monde.

DINA : 22 ANS
ALTERNANTE À LA MJC





Réunir dans un même lieu le Service Jeunesse et Sports, la MJC et la Mission Locale du Val d'Orge, permettre à la jeunesse de trouver des réponses à ses questions... Voilà la philosophie de cet espace. Pour qu'il soit en phase avec son public, il a été **pensé et co-construit avec les principaux intéressés** et les agents municipaux. « *Aucun jeune ne ressemble à un autre ; certains sont en recherche d'informations sur l'orientation post-bac et d'autres sont sortis du cursus scolaire et tentent de trouver des formations diplômantes. Cependant, tous ont en commun de souhaiter trouver rapidement une solution à leurs problèmes* » indique Héritier Lunda, Adjoint au Maire chargé de la Jeunesse et de la Citoyenneté. Voilà pourquoi la Ville a décidé de transformer la Maison des Services Publics en un **Tiers-lieu avec un accompagnement à 360°**.

Il n'est pas toujours aisé pour les citoyens de connaître leurs droits, encore moins lorsqu'on est jeune. **Pouvoir en un même équipement, ouvert et convivial, accéder aux nombreuses opportunités proposées par la Ville est un vrai plus.** Le choix du lieu ne doit rien au hasard et répond à une stratégie évidente ; situé en face du lycée Einstein et à proximité du collège Paul Éluard, **le Tiers-Lieu Jeunesse est accessible à tous les élèves.** Il est aussi présent sur les réseaux sociaux avec **une page Instagram dédiée (jeunesses_sgdb91).**

Il tend à devenir le lieu source de toutes les informations consacrées aux jeunes **mais aussi un lieu d'émancipation** ; Ici on peut se renseigner pour le BAFA, échanger sur la marche du monde avec l'association So-Parks-Amy, porter un regard historique sur des thèmes d'actualité avec les soirées "Arrêt sur image" animées par Mehdistorien ou encore participer aux ateliers "Entreprendre au féminin" organisés par Citélab.

Les projets à venir seront annoncés sur les réseaux sociaux de la Ville et, le 5 avril, sur place, pour la grande inauguration. Nous vous attendons nombreuses et nombreux ! ■

CITÉ ÉDUCATIVE

Beau succès pour le forum de l'orientation

Plus de 250 jeunes se sont rendus le 31 janvier au second forum de l'orientation initié par la Cité Éducative, organisé à l'espace Marcel Carné.



PROJET RÉALISÉ

L'occasion pour tous les jeunes génovéfains, à quelques semaines de remplir

leurs vœux sur ParcoursSup, de se renseigner sur les différentes voies d'orientation qui s'ouvrent à eux ; voie générale, technologique, professionnelle, apprentissage ou études supérieures, mais aussi de faciliter la rencontre entre ces jeunes, leurs familles et les professionnels, les établissements de formation, les structures d'accompagnement...

L'occasion aussi de s'informer sur les dispositifs d'accompagnement à l'orientation et aux projets professionnels (missions locales, CIO, etc.). Parmi la trentaine d'exposants citons la Faculté des Métiers de l'Essonne, la Mission Locale et le C.E.P.F.I (Centre de Prévention, Formation et Insertion). Les élèves des trois lycées du secteur se sont rendus à ce forum et l'association Monalisa du lycée Léonard de Vinci, s'est occupée du buffet, offerts aux familles et aux partenaires. Une belle réussite ! ■



+ d'infos :
ce-3villes91.fr



CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Campus Jeunes : toujours plus de monde !

Difficile de circuler au milieu des 50 exposants installés dans la salle Gérard Philippe ce mercredi 19 mars après-midi. Comme chaque année, le Pôle DEFI de Cœur d'Essonne Agglomération organise ce rendez-vous pour permettre aux jeunes de décrocher un job d'été, une formation ou une alternance.



PROJET RÉALISÉ

Kelia à la recherche d'une alternance dans le commerce pose devant un photographe : « C'est plus sérieux sur le CV et c'est totalement gratuit ! ». Ce stand photo est l'une des nouveautés avec la présence de partenaires spécialisés dans le handicap et la découverte des métiers avec un casque de réalité virtuelle.

Rosy 21 ans, CV et plan en mains, est satisfaite de son après-midi : « Le forum est très bien organisé. J'ai décroché un job d'été dans l'événementiel. » Ce sont plus de 240 offres d'emploi qui étaient proposées aux étudiants. « Je trouve les jeunes très à l'aise aux entretiens, explique Noriane Da Rodda chargée RH à TransDev, Ils ont été particulièrement bien préparés par leurs écoles et structures. » Plus de 600 personnes se sont rendues au forum contre 400 en 2024. Rendez-vous l'année prochaine ! ■



PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE



PRATIQUE

L'orientation au collège : bien comprendre les enjeux

“ Les collégiens de 3^{ème} ont un double challenge à relever ; décrocher leur Brevet des Collèges et préparer la poursuite de leurs études. Les démarches d'orientation pour ces élèves ont commencé dès le mois de janvier et se poursuivront jusqu'en juin 2025.

Il s'agit d'une étape importante pour les familles car ces démarches engagent les jeunes pour les années à venir. Il existe trois orientations au choix : la seconde générale et technologique, la seconde professionnelle ou le CAP. Parmi les initiatives des établissements du secondaire, le collège Jules Ferry a organisé une première réunion au cours du mois de janvier pour expliquer aux familles les étapes de l'orientation qui se déroulent en ligne via le téléservice Educonnect. Un second rendez-vous aura lieu le 3 avril en visioconférence :

l'objectif est de balayer toutes les formations proposées par les établissements alentours. En général, 20% des élèves du collège Jules Ferry choisissent la voie professionnelle contre 80% la voie générale et technologique. Les places étant chères dans la voie professionnelle, il faut faire au moins 8 vœux pour maximiser ses chances d'obtenir la formation désirée. ■

+ d'infos :
Collège Jules Ferry
ce.0910860R@ac-versailles.fr

INITIATIVE

Appel aux anciens du Collège Paul Éluard

Le collège Paul Eluard fête son 55^{ème} anniversaire cette année. Dans ce cadre, une enseignante d'arts plastiques, Madame Hocquet, et une de ses classes de 4^{ème} mettront en place un projet photographique intitulé "55 ans, 55 portraits".

L'idée de ce travail pédagogique et artistique sera de tirer un portrait de 55 anciens élèves et personnels de l'établissement.

Si vous, lecteur assidu du Votre Ville, êtes un ancien d'Éluard et souhaitez participer à cette aventure, n'hésitez pas à contacter le collège.

Notez que cette série de portraits sera exposée à la Piscine d'en Face courant juin. ■

+ d'infos :
Éric Ephritikhine
Principal du collège
091 1042n@ac-versailles.fr
01 69 15 34 88



“ Rendre concrète et véritable la promesse républicaine

Agir résolument pour l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est finalement contribuer à rendre concrète et véritable la promesse républicaine. Si les lois ont évolué accompagnant les changements nécessaires à l'émancipation des femmes, à leur participation politique et à l'affirmation de leur liberté professionnelle, sociale et sexuelle, de trop nombreuses inégalités demeurent encore.

Les violences sexistes et sexuelles à l'égard des femmes n'ont pas encore cessé, tant et trop de femmes sont encore victimes de coups portés par des hommes. À cet égard, cela implique pour chacun de nous de poursuivre la sensibilisation de la société à ces sujets, d'accroître la prévention des violences par l'éducation des plus jeunes et d'offrir des solutions concrètes pour mettre en sécurité les femmes victimes. À ce titre, je tiens à réaffirmer, après le désengagement financier du Département, le soutien plein et entier que lui conserve la Ville au projet de résidence sociale dédiée aux femmes victimes de violences, portée par l'association "Monde en Marge Monde en Marche".

Si le mois de mars est marqué par cette date du 8, dédiée à l'affirmation de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, ce combat doit être notre boussole toute l'année. C'est le sens des actions conduites par les services municipaux, et notamment le Centre Communal d'Action Sociale, tant pour sensibiliser le grand public que pour accompagner les femmes au quotidien. Cela passe aussi par la valorisation de tous ces profils de femmes qui contribuent à donner l'exemple par la force de leur engagement, leur choix de carrières, l'affirmation de leurs idées, contribuant toutes à faire sauter les digues et à repousser le champ des possibles, en quelques mots, à faire l'égalité en actes. La Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois, les associations partenaires et les Génévains se tiendront toujours aux côtés des femmes pour favoriser la pleine reconnaissance de leurs droits et obtenir l'égalité réelle telle que l'ambitionne l'inscription de notre devise nationale sur le fronton de la Mairie. ■

Frédéric PETITTA

Les élus du CME à la médiathèque

Le Conseil Municipal des Enfants a lui visité l'expo "les femmes qui ont marqué les luttes féminines depuis 80 ans". Les échanges autour des photos de figures marquantes de la lutte pour les droits des femmes étaient passionnants. L'ensemble du CME s'est rendu à la Médiathèque Olivier Léonhardt à l'invitation de l'association "Femmes Solidaires 91" qui lutte contre les violences faites aux femmes. Sous le portrait d'Angela Davis ou d'Amina Lawal, les jeunes élus et élues débattaient avec Laurence, Marie-Noëlle et Jade de l'association sur la place des femmes ; Un jeune élu trouvait que « les femmes ne doivent pas avoir plus de droits que les hommes. »

Un vrai débat s'installe alors entre eux, arbitrée par Laurence. « Les droits des femmes sont souvent bafoués dans des pays peu démocratique, précise-t-elle. » S'ensuit une leçon de l'histoire



du combat des femmes par Rayan, 9 ans qui laisse tout le monde pantois. Les arguments fusent, dans le respect et l'écoute. « Des enfants passionnés et passionnants avec cette question en suspens » rapportée par Karla Arel, Conseillère municipale déléguée en charge du CME : « Mais quand cette inégalité homme/femme a-t-elle commencé ? » Vous avez jusqu'au 8 mars de l'année prochaine pour y répondre !

©Denis Trasi



Portraits de femmes

Notre journal, depuis de nombreuses années, accompagne ce mouvement de libération. Une série de portraits de femmes, aussi diverses dans leurs âges, leurs professions et plus tolérant, moins sexiste et plus égalitaire.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La Ville en action(s) !

“ Des salles de boxe à la médiathèque en passant par le CCAS ou la salle Gérard Philippe, les actions se sont multipliées en Ville « pour dénoncer, encourager, orienter et surtout mettre en avant les femmes d'ici et d'ailleurs » indique Laurence Molinari, Conseillère municipale déléguée à l'Égalité femmes-hommes.

La place des femmes dans l'histoire de l'art, la peinture, le cinéma ou la littérature traverse profondément notre société. C'est dans cet état d'esprit que le Conseil des Sages a ouvert sa traditionnelle distribution gratuite de livres écrits par des autrices aux nombreux spectateurs du spectacle 100% Marianne. Ce spectacle joué le 8 mars à la salle Gérard Philippe s'empare avec humour de la laïcité qui permet à chacun de croire ou non et aux femmes de s'émanciper.

De l'écriture, il en était question aussi avec l'association "Le Coq À L'Ane" qui proposait deux ateliers d'écriture gratuits les 25 février et 4 mars.

Nos aînés, avec le pôle Senior, ont pu découvrir le Paris de Coco Chanel, figure du féminisme des années 20 tandis que

le service Jeunesse, en partenariat avec QHUBE, a permis à une douzaine des Génoméfiennes de rencontrer des entrepreneures du territoire.

L'émancipation passe aussi souvent par le travail. C'est sur ce principe que l'ACA, l'Association des Commerçants et Artisans de Sainte-Geneviève, a affiché les portraits des commerçantes de la Ville, au sein de l'avenue Gabriel Péri.

BOXE, YOGA ET MENSTRUATIONS

Alors que les deux clubs de boxe de la Ville, SGS Boxe et Kraken Boxing club se sont mobilisés pour offrir des initiations à la boxe et au self-défense à toutes les femmes volontaires, l'association "Atelier Découverte de Soi" les invitait à se relaxer avec des cours de yoga.

Le CCAS de notre Ville, quant à lui proposait de nombreuses actions : séance dans le cadre des ateliers sociaux-linguistiques, atelier de sensibilisation à l'alimentation pour lutter contre les douleurs menstruelles à l'Escale. Une collecte était d'ailleurs organisée le vendredi 14 mars à Carrefour afin de rassembler des protections hygiéniques pour les femmes en situation de précarité car rappelons qu'1 femme sur 3 est confrontée à la précarité menstruelle, notamment chez les jeunes. ■

©Denis Trasi

DÉCOUVREZ
LES 5 PORTRAITS
DANS LES PAGES
QUI SUIVENT



de la parole et donne la parole aux femmes lors d'un numéro spécial à l'occasion de la journée du 8 mars. leurs personnalités mais qui toutes à leur manière, avec leurs mots, leurs silences ou leurs actions œuvrent pour un monde



*Si je portais une moustache
pour quelques heures je...
...dirais aux hommes : Un peu moins
de condescendance vis à vis des femmes.
Et si nous les prenions au sérieux ?*

Caroline Chivé

**Odham,
Aux Dames,
Ô Dames !**

Sa vie est placée sous le signe de la musique. Caroline est Génovéfaine depuis toujours et vit aujourd'hui en face de la maison de son enfance. **Notre cheffe de chœur a trouvé sa voie à 15 ans le jour où un professeur de chant lui révèle la sienne.** Formée au studio des Variétés, une école artistique version "Fame", Caroline travaille dans des théâtres pour nourrir sa famille, tout en poursuivant ses activités de **musicienne, chanteuse et parolière.** Après des années de haut et de bas, elle décide de transmettre son art du chant, c'est une révélation : *« Depuis je ne cesse d'enseigner à des particuliers, dans des écoles et surtout d'animer des chorales. »* **Des chorales certes mais version pop, plutôt Goldman que Jean Sablon... C'est elle qui dirige la centaine de personnes chaque mois au sein de la chorale citoyenne initiée par la Ville.**

Duo de Femmes

Le bonheur pour cette fan de Zaho de Sagazan est de se produire en concert. Durant le covid, elle décide de remonter sur scène seule. *« Je répétais dans ma chambre et ma fille Garance s'est proposé de m'accompagner. Voilà comment est né notre duo intitulé Odham. »* **Un nom qui résonne particulièrement pour cette féministe qui a battu le pavé pour la première fois à 15 ans pour la prescription libre de la pilule.** *« Le monde de la musique n'a jamais été tendre avec les femmes mais depuis plusieurs années des artistes comme Pomme, Clara Luciani, Suzanne s'imposent avec leurs textes, leurs univers. C'est magnifique ! »* Voilà donc la mère et la fille sur les routes, en duo, **deux générations de femmes libres dans la création, complices à la vie comme à la scène.** *« Mon bonheur aujourd'hui est de vivre de mon art, de lutter contre l'individualisme avec les chorales et de voir le combat des femmes avancer. »* Et le bonheur, c'est bien connu, cela se partage...



Une femme exemplaire

« La doctoresse qui s'occupe de ma maman en se déplaçant chez les personnes âgées, en prenant le temps de les écouter. En général, toutes ces femmes anonymes au service des autres... »



*Si je portais une moustache
pour quelques heures je...*

*... dirais aux hommes d'être plus solidaire
avec les femmes et de ne pas rester dans
leurs couloirs quand ils voient des discrimi-
nations, surtout dans le monde du travail.*



Bouchra Thomas

Vraie femme forte !

Quand on parle de "femme forte", il faut souvent comprendre "femme de pouvoir". Comme si les statuts de cheffe d'entreprise du CAC 40, écrivaine renommée ou élue de la République suffisaient à affirmer une quelconque "puissance". **Bouchra n'est rien de tout cela** ; Après un divorce difficile cette maman repart de zéro. Elle élève ses trois enfants « épaulée par un second mari toujours à ses côtés ». Arrivée du Maroc à 6 ans, Bouchra travaille dans un magasin de meubles, grimpe petit à petit les échelons et n'hésite pas à suivre de nouvelles formations pour rester à la page. Une fois les trois enfants autonomes, Bouchra effectue une remise à niveau chez ARIES et décroche un stage à la MJC grâce à Céline, une amie, la sororité encore et toujours : « Naima et Sisavan de la MJC me proposent d'intégrer l'Espace Vie Sociale. Ici j'aide les gens en difficulté dans leurs démarches administratives et organise des sorties pour les familles. Ce travail collectif est possible grâce à l'engagement des bénévoles comme Sihem ou Rajaa entre autres et des adhérents. **La solidarité entre tous joue un rôle essentiel dans son bon fonctionnement** ».

Café des Parents

Le rôle des femmes dans la vie de Bouchra est essentiel : « Ma maman, un véritable exemple, m'a élevée seule à Sainte-Geneviève et m'a toujours soutenue. Je pense aussi à la gardienne de l'immeuble, maman de mon amie Séverine qui me considérait comme sa fille et m'emmenait le week-end dans le Loiret ». Devenue maman à son tour, elle découvre le "café des parents" ; une fois par semaine à l'école Joliot-Curie, les parents échangent autour d'un café : « Un moment fort de convivialité et d'échanges avec Christelle où l'on trouve des solutions ensemble, entre parents sur des sujets aussi dur que le harcèlement ». Désormais engagée à la MJC, Bouchra continue de se former, s'épanouit totalement, en un mot se découvre : « Nous avons beaucoup d'associations sur la Ville et de structures formidables, mais malheureusement beaucoup de personnes ignorent leur existence ». Bouchra est une citoyenne anonyme, une maman battante, une salariée qui veut donner du sens à son travail, une femme "forte" en somme... ■

Une femme exemplaire



« **Julie Boura**, directrice de Joliot-Curie et co-responsable de la Cité Éducative, une directrice à l'écoute, bienveillante, qui connaît la situation de tous ses élèves, une femme extraordinaire !



Si je portais une moustache pour quelques heures je...

... dirais aux hommes que ce qui prime c'est la compétence. Il vaut mieux une femme compétente qu'un homme incompetent.

Charlotte Fernandes

L'enfant de la balle

Charlotte est la fille d'un joueur professionnel, actuel directeur sportif de notre club de foot. **Elle débute pourtant raquette en main car dans le tennis c'est connu, il y a de la place pour les femmes, le foot c'est une autre histoire...** Enfin "c'était" une autre histoire car Charlotte a décidé d'écrire la sienne **en défiant les garçons sur leur propre terrain de foot** : « De 8 à 15 ans, j'étais l'une des seules joueuses du Département à jouer avec les mecs avant de signer à Juvisy et d'intégrer Clairefontaine. » Elle joue donc à 15 ans en première division et sera la plus jeune buteuse de l'histoire de la D1. Le foot féminin n'est pas pro à l'époque et les primes dépassent rarement 150 €. Depuis une dizaine d'années, les choses évoluent, le statut des clubs féminins et l'engouement du public aussi : « La Coupe du monde féminine en France a changé la donne avec des audiences incroyables. Aujourd'hui les matchs sont diffusés sur Canal+ et on remplit les stades. » Mais beaucoup reste à faire...

Respect aux Anciennes

Charlotte sait ce qu'elle doit aux joueuses qui l'ont précédée : « Elles se sont battues pour nos droits. Voilà pourquoi je m'engage en tant que délégué UNFP, le syndicat des joueuses, pour améliorer notre statut, renégocier nos droits à l'image par exemple. ». Notre latérale droit ou gauche n'a aucune aigreur quand elle compare les sommes folles en jeu chez les garçons : « Ce n'est pas le même sport, les échelles d'économie n'ont rien à voir. Mais le championnat féminin se développe partout en Europe. De nombreuses gamines viennent nous voir à l'entraînement et ça c'est très encourageant. » Signalons que Charlotte est maman de deux garçons, en tant que sportive professionnelle c'est assez rare pour être signalé : « Là encore les choses évoluent, des nounous arrivent dans nos clubs comme aux États-Unis. » Sportive accomplie, jeune femme engagée et maman impliquée, **Charlotte est un exemple pour toutes les jeunes filles qu'elles soient enfant de la balle ou non.**

Une femme exemplaire



“ La brésilienne **Marta**, la référence absolue dans notre sport. La footballeuse est aussi très engagée sur l'égalité homme/ femme.



*Si je portais une moustache
pour quelques heures je...*
...Ma chérie, tu es drôle, je suis drôle, nous
sommes drôles, nous sommes quittes !

Fabienne Alabret Épanouie

L'adjectif "singulière" reviendra de nombreuses fois lors de notre échange avec cette ancienne cadre dirigeante devenue humoriste "sketcheuse" entrepreneuse comme elle aime à se définir. La singularité selon le Larousse est « le caractère de ce qui est unique. » Cela colle parfaitement avec notre quinquagénaire. Après sa rencontre avec "Monsieur cancer", Fabienne, "working girl" comprend qu'elle n'a qu'une vie. Elle veut réaliser son rêve, faire rire, et s'en donnera les moyens ; formation au cours Florent et l'école du One Man show. Nous sommes en 2013, il faudra encore une dizaine d'années pour enfin se lancer à fond dans l'écriture et monter sur scène sous son vrai nom pour la première fois le 27 décembre 2023 : « Ce jour-là, j'étais dans l'instant présent et me suis sentie alignée avec moi-même. ». Un parcours singulier.

Créer de la valeur Zygomatique

Cette fan de Valérie Lemerrier a travaillé son projet de bifurcation dans l'humour comme une cheffe d'entreprise avec stratégie, et détermination. « J'ai établi un business plan, étudié les us et coutumes de ce secteur et me suis fixé des objectifs à atteindre sur trois ans ». L'humour c'est du sérieux et beaucoup de travail. « Je prospecte, je pilote, j'organise, je pèche, je réseaute, j'adapte, je retravaille mon offre, je pilote ma performance ». Une approche singulière. En 2024, Elle décroche le Prix du public au festival Jacqueline Maillan, une de ses références et le coup de cœur du Festival Off d'Avignon. L'artiste avance avec ténacité en jouant son spectacle "Épanouies" dans des salles de plus en plus grandes. Sa petite entreprise propose aussi des interventions, des animations alliant humour, audace, partage d'expérience auprès des entreprises. « L'humour crée du lien, fluidifie la communication, stimule la créativité et désamorçait les conflits ». Elle appelle cela le "teamsmiling". Sur le papier, l'histoire semble belle et simple, détrompez-vous : « Réaliser ses rêves demande des sacrifices, il y a des hauts et des bas ». Mais comme elle le dit si bien : « À force de tourner en rond, on finit par devenir tarte ! » Une femme vraiment singulière.



Une femme exemplaire



« Édith Piaf, la Reine d'Angleterre et Simone Veil pour leurs empreintes laissées dans l'histoire et la mémoire collective



Si je portais une moustache pour quelques heures je...

...dirais aux hommes que de respecter les femmes et les traiter d'égal à égal, n'est pas un acte héroïque, c'est juste du bon sens / ou normal !



Louise
Thomas
Working Girl !

Une femme exemplaire

“ **Gisèle Halimi** pour son combat incessant.



Louise a fait toute sa carrière au sein de Cœur Essonne Agglomération. Responsable du service **Entreprenariat** depuis deux ans, cette maman de deux filles voit défiler dans son bureau de nombreuses femmes créatrices d'entreprises. Elle est donc une observatrice avisée de l'évolution du statut des femmes dans ce monde : « En France, près de 4 entreprises sur 10 sont créées par des femmes et la moitié d'entre elles comme autoentrepreneur. » **Signalons au passage que le mot autoentrepreneur n'existe qu'au masculin...** Nous retrouvons dans le choix des secteurs choisis par ces futures dirigeantes certaines assignations : « Les femmes se tournent souvent vers des domaines comme le bien-être, l'éducation ou le service à la personne. Elles sont également nombreuses à présenter ce que l'on pourrait appeler le symptôme du "bon élève" : tant que ce n'est pas parfait, elles hésitent à se lancer. Cette peur de la non-légitimité existe peu chez les hommes. » **Aux femmes de déconstruire ces clichés. Créer une boîte est un investissement à plein temps, pas évident lorsque 70 % des tâches domestiques reposent sur les femmes. Aux hommes aussi de se déconstruire un peu plus...**

Vie Privée, Vie Publique

Louise Thomas le constate, **le monde de l'entreprise n'échappe pas aux clichés**, aux assignations et aux inégalités qui traversent notre société : « D'un côté les mentalités évoluent sur les questions de genre par exemple mais de l'autre on voit bien la difficulté à enseigner aux enfants dans nos écoles la relation à l'autre et le consentement, qui sont à la base de tout. Ce devrait être un combat... » Finalement le monde du travail, l'école et la vie de famille sont eux aussi concernés par la place des femmes « Aujourd'hui de nombreux hommes acceptent sans difficultés que leurs compagnes gagnent un salaire plus élevé. Cependant, lorsqu'une opportunité professionnelle implique de fréquentes absences, les réflexions diffèrent : un père de famille pourra saisir cette occasion avec assurance, tandis qu'une mère de famille prendra souvent en compte l'organisation du foyer, un rôle qu'elle assume encore majoritairement. » **Reste donc juste à déconstruire les clichés, lutter pour une véritable égalité et permettre aux femmes de développer leur esprit d'initiative au-delà du cercle familial. Il reste un peu de boulot...**



Perrissin au féminin

EXPO PHOTOS

Elles se nomment Marie-Rose, Annick, Guirguis-Fam, Marie-Ange, Marguerite, Marie, Pierrette, Vilma et Madeleine. Toutes habitent la résidence Perrissin et s'étaient portées volontaires pour confier leur image à Axel-Emmanuel Nsimba, étudiant génovéfain en Licence III d'arts graphiques à Amiens, qui avait profité de ses vacances pour réaliser ces portraits bénévolement. À l'heure de l'invisibilisation des femmes âgées dans la vie publique, les arts ou les films, cette démarche devait être saluée. **Une exposition inaugurée le lundi 10 mars, en présence du photographe, de ses modèles et l'équipe de la résidence autonomie, par Laurence Molinari, Conseillère Municipale Déléguée en charge de la Lutte contre les Discriminations et l'Égalité Femmes/Hommes. Retour en image sur cette semaine d'exposition...** ■



©Axel-Emmanuel Nsimba



PLUS DE PHOTOS EN
"FLASHANT" LE QR CODE





ROLLER DISCO 2025

Patiner et danser contre le cancer !



Le SGS Roller Artistique a organisé, le samedi 18 janvier, au gymnase

Poulidor, un après-midi musique disco et rollers pour récolter des dons pour l'AMARAPE. Le prix d'entrée était fixé à 3 €, entièrement reversé à l'association qui s'occupe de tumeurs rares.

L'occasion pour les 180 danseurs habillés de bleu et vert présents de patiner sur Abba et Boney M, pour la bonne cause et de s'informer sur les actions de l'association.

« *Un grand merci aux bénévoles qui nous aident à chaque boum caritative, comme celle d'Octobre Rose !* » insiste Sylvie Boulet, la présidente de SGS Roller Artistique. L'AMARAPE, association contre les Maladies Rares du Péritouine a reçu un chèque de 500 €. Un grand merci à tous les participants et à SGS Roller Artistique pour l'organisation ! ■



+ d'infos :
AMARAPE
contact@amarape.com
www.amarape.com



VOYAGE AU COEUR DU COLON

Comprendre et dépister le cancer du côlon

“ Mars bleu ” est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal en France, 2^{ème} cancer le plus meurtrier en France et l'un des plus fréquents. Pourtant, c'est un des cancers pour lesquels il est possible d'agir facilement.



Détecté tôt, il se guérit 9 fois sur 10. Le dépistage du cancer colorectal proposé aux personnes entre 50 et 74 ans permet d'identifier la maladie à un stade très précoce et de détecter des polypes, avant qu'ils n'évoluent en cancer. La Ville, la CPTS du Val d'Orge, la Ligue contre le Cancer, le CRCDC, la CPAM, l'EPGV et la pharmacie de la Boële vous donnent donc

rendez-vous pour un "voyage au cœur d'un côlon gonflable" géant le 30 mars de 9h30 à 13h, à la salle André Malraux, afin de mieux comprendre comment évoluent les différentes lésions et mieux comprendre également l'importance du test de dépistage. Des professionnels de santé vous accompagneront pour la visite et répondront à toutes vos questions. Vous pourrez retirer vos kits de dépistage, si vous êtes éligible, au niveau des stands de prévention. ■



+ d'infos :
pole-sante@sgdb91.com

À L'AGENDA



RENCONTRE
DIMANCHE 30 MARS
9H30, SALLE A. MALRAUX



©MAGILLIARD/PHOTO

DU POUVOIR D'ACHAT POUR LES GÉNOVÉFAINS !

Groupement de commandes bois et fioul

« Depuis 2018, la Municipalité contribue à la préservation du pouvoir d'achat des Génovéfains en proposant un achat groupé de bois et de fioul.



Le principe reste inchangé : rassembler un maximum de personnes intéressées par l'achat de fioul ou de bois et proposer au prestataire retenu selon un cahier des charges strict, ce potentiel de clientèle recensée pour bénéficier de tarifs préférentiels. Ce dispositif a été élaboré par la Ville pour alléger les factures d'énergie et ainsi améliorer le pouvoir d'achat de

chaque habitant.

L'union fait la force ! N'hésitez pas à vous inscrire en renvoyant ce coupon d'inscription par courrier postal ou en ligne, en précisant la nature et la quantité de vos besoins, avant le 13 juin 2025.

Pour tous renseignements : ccas@sgdb91.com

À L'AGENDA

COMMANDE BOIS & FIOUL
DATE LIMITE
13 JUIN 2025

Achat groupé bois & fioul



Nom : Prénom :

Adresse de livraison :

Téléphone : Courriel :

JE SUIS INTÉRESSÉ POUR PASSER UNE COMMANDE DE :

FIOUL Quantité souhaitée : litres (minimum 500 litres)

BOIS Type et quantité de bûches souhaitées : (4 stères minimum pour une livraison individuelle)

Bûches de : 25 cm stères 33 cm stères 50 cm stères

(Critères du cahier des charges : bois non résineux avec séchage de plus de deux ans).

J'accepte que ces informations soient transmises au prestataire retenu. Signature : (précédée de la mention « Bon pour accord »)

Le CCAS vous recontactera ensuite pour vous informer du montant des tarifs négociés par la Ville. Le prestataire se mettra directement en lien avec vous pour enregistrer votre commande et fixer une date de livraison.



Envoyez ce formulaire ou déposez-le au CCAS avant le 13 juin 2025

Centre Communal d'Action Sociale • 10 rue des Siroliers • 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois • ccas@sgdb91.com

ACTIVITÉS DES SENIORS

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE

MARS - AVRIL 2025

LES ACTIVITÉS DES SENIORS

Nom :

Prénom :

Nom (conjoint) :

Prénom (conjoint) :

Adresse :

.....

91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Téléphone :

Portable :

Mail :@.....

LA MAISON MONET

LUNDI 5 MAI

Participants 1 2

Ceci est mon choix 1 2

VILLE DE TROYES

JEUDI 19 JUIN

Participants 1 2

Ceci est mon choix 1 2

REPAS DE L'AMITIÉ

MERCREDI 14 MAI

Participants 1 2

EN CHEMIN VERS LA LECTURE

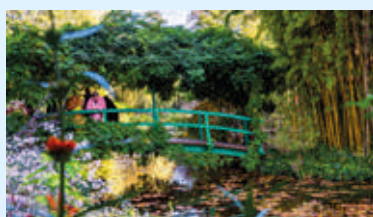
Participants 1 2

LES MÉMOIRES DE NOTRE VILLE

Participants 1 2

Règlement par chèque à l'ordre de la régie des retraités à joindre au coupon, en espèces ou CB sur RDV au Pôle senior si votre inscription est retenue.

Bulletin de pré-inscription à joindre à mon (mes) règlement(s) par chèque à l'ordre de **régie des retraités** et à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou par courrier à : **Pôle Senior • Mairie annexe • rue Emile Kahn • 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois**



VISITE • GOÛTER LA MAISON MONET

LUNDI 5 MAI

Tarif : 60 € / personne comprenant le transport aller/retour à la maison de Monet à Giverny, la visite libre de la maison et des jardins et un goûter dans le restaurant "les nymphéas".

Pré-inscription obligatoire avant le 4 avril.

Restauré à la fin des années 1970, le sanctuaire givernois, refuge de Claude Monet entre 1883 et 1926, accueillera les seniors génovéfains pour y découvrir ou redécouvrir ce lieu emblématique très connu pour ses jardins reconstitués à l'image des toiles du peintre. Nimbée de souvenirs du temps d'avant, la bâtisse crépie de mortier rose et les jardins fleuris plongent le visiteur dans l'univers familier du peintre-jardinier.



VISITE GUIDÉE • SHOPPING VILLE DE TROYES

JEUDI 19 JUIN

Tarif : 30 € / personne comprenant le transport aller/retour à Troyes, la visite guidée du cœur du centre-ville et une halte libre aux magasins d'usines.

Pré-inscription obligatoire avant le 23 mai.

Le pôle Senior vous propose de découvrir la ville de Troyes, aux mille couleurs, cité à taille humaine riche de son histoire, de son patrimoine, de son terroir et de ses habitants puis une halte libre aux magasins d'usines.

CONFÉRENCE PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE

MARDI 15 AVRIL

14h30 à la salle du Miroir
(à l'arrière de l'Hôtel de Ville)

Conférence interactive animée par une animatrice formée en histoire de l'art et à la méthodologie ARTZ.

Entrée libre • Gratuit.

Apprendre de nouvelles choses stimule notre mémoire et augmente notre réserve cognitive. C'est en s'appuyant sur ce constat que l'association ARTZ a conçu une méthode originale qui permet de vous guider, pas à pas, dans la découverte des



plus grandes œuvres d'art. Intéressons-nous à la photographie et découvrons ensemble son invention et toutes ses facettes (la photographie d'art, la photographie documentaire, la photographie publicitaire...)

LES MÉMOIRES DE NOTRE VILLE

Le pôle Senior en partenariat avec le service Archives de la Ville fait un appel à témoignages :

- Vous êtes Génovéfain(e)s depuis plus de 40 ans.
- Vous avez été commerçant(e), artisan ou exercé un métier qui fut en lien avec l'histoire de notre Ville.
- Vous vous rappelez d'événements anciens ou de lieux de la Ville qui ont marqué votre vie.

Si vous répondez à une de ces questions et si vous avez envie de partager vos souvenirs sur la Ville, apportez-nous votre témoignage pour enrichir les mémoires de notre Commune. Vos récits seront enregistrés sous forme d'un documentaire vidéo et/ou sonore.

Il suffit pour cela de remplir le coupon joint et le pôle Senior reviendra vers vous. Les séances commenceront courant avril 2025.

LOTO

JEUDI 22 MAI

De 14h30 à 17h à la salle du champ de foire, Rue Léo Lagrange, accueil à partir de 13h30

Tarifs : Génovéfains : 3 € les 3 cartons ou 5 € les 6 cartons • Hors commune : 6 € les 3 cartons ou 10 € les 6 cartons.

Pas de pré-inscription, règlement sur place.

CINÉSENIOR

LE 2^{ÈME} MARDI DE CHAQUE MOIS

14h (accueil à partir de 13h30), cinéma Carné à Saint-Michel-sur-Orge, place Marcel Carné.

Tarif : 4,20 € (à régler sur place).

Pas besoin de s'inscrire à l'avance, il suffira de se présenter au cinéma avec la carte du pôle Senior ou un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité. Un email est envoyé à tous les retraités quelques jours avant la séance afin de leur annoncer le film. Les personnes n'ayant pas d'adresse email peuvent appeler le pôle Senior au 01 69 46 80 45 afin de connaître le titre du film.

Vous pouvez également contacter le pôle Senior pour toute information concernant les cartes de transport Navigo améthyste (pour les personnes ayant des petites ressources) ; les démarches à faire pour disposer d'une aide à domicile ou adapter son logement ; la mise en place de la téléassistance ou toute autre question qui puisse vous aider dans votre quotidien.

ANNIVERSAIRES À LA RÉSIDENCE ALBERT PERRISSIN

La bonne humeur n'a pas d'âge

Ils s'appellent Marguerite, Jean, Vilma ou Mohamed. Ils sont résidents à Perrissin et ont soufflé leurs bougies avec la trentaine de voisins réunis comme chaque trimestre pour fêter dignement leurs anniversaires. L'équipe d'animation a dressé les belles nappes bleues, décoré la salle commune et préparé gâteaux et bonbons en ce lundi 30 janvier.

« *C'est un moment de convivialité traditionnel ouvert à tous les résidents.* » explique Isabelle, animatrice de la résidence autonomie gérée par la Ville. Pour animer cet après-midi festif, Gérard Cursi avait la charge de l'animation musicale. Cet ancien membre de "La bande à Basile" n'a pas ménagé ses efforts pour faire danser et chanter nos aînés. **Prochains anniversaires, fin mars et ce sont Marie, Catherine et Victor, entre autres, qui auront droit à tous les honneurs !** ■

 Résidence Albert Perrissin
24 avenue de la Liberté
01 60 15 48 16



© Cynille Fribre

BALS

VENDREDIS 11 AVRIL • 16 MAI •

13 JUIN

De 14h à 18h à la salle du Champ de Foire. Rue Léo Lagrange. Accueil dès 13h30.

Tarifs : Génovéfains : 10 € (sur présentation de la carte d'activités du pôle Senior ou justificatif domicile) • Hors communes : 12 €. Règlement sur place.

Pas de pré-inscription, règlement sur place.

Présence d'un taxi-danseur et goûter offert.

EN CHEMIN VERS LA LECTURE

À PARTIR DU VENDREDI 9 MAI

Les vendredis de 16h30 à 17h45 à l'école Diderot.

Venez lire des histoires, des fables, des contes aux enfants dans le cadre du projet "en chemin vers la lecture", les vendredis en fin d'après-midi de 16h30 à 17h45 à l'école Diderot, avenue de la Liberté. Les séances en direction des enfants de CP mais aussi des plus grands débiteront à partir du vendredi 9 mai 2025.

REPAS DE L'AMITIÉ

MERCREDI 14 MAI

Dès 12h à la salle Gérard Philippe. Accueil à partir de 11h30.

Tarif : 6,60 €.

Inscription obligatoire avant le 25 avril.





JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART

—
TRAITS
D'UNION
—

4 - 6
AVRIL
2025

Inauguration vendredi 4 avril
à 17h30 en présence de
Frédéric Petitta, Maire.

LA PISCINE
d'en Face

🗨️ Partout en Europe, en France et à Sainte-Geneviève-des-Bois, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont un événement unique au monde et gratuit en faveur d'une meilleure reconnaissance du secteur des métiers d'art. Plus de 25 artisans vous donneront donc rendez-vous à la Piscine d'en Face, les 4, 5 et 6 avril prochains.

Des joailliers, des peintres sur textiles, des maroquiniers et tant d'autres vous feront découvrir leur savoir-faire. Ces artisans essonniers ont été sélectionnés par trois artisanes de la PdF, Aurélie Desprès de Wit Joaillerie, Cécilia Bouillé de Corium Officina et Nathalie Monnain, tapissière et fondatrice du Crapaud Charmant : « C'est un événement incontournable, gratuit et ouvert à tous les curieux. Cette année nous compterons plus d'un tiers de nouveaux artisans repérés par nos soins lors de salons. » La journée du vendredi sera plus particulièrement consacrée aux jeunes avec plus de 400 élèves de la Ville invités par les équipes de la PdF.

Deux centres de formation seront présents pour répondre aux questions des collégiens et lycéens. Et puis, de nombreux ateliers et démonstrations seront proposés tout au long du week-end par ces artisans hors-pair afin de vous rendre compte de la qualité de l'artisanat d'art à la française. Un concours sera organisé autour de la thématique du Cosmos. Chaque exposant devra dans sa discipline réaliser une œuvre soumise aux votes de tous les visiteurs. On vous y attend nombreux et nombreuses !

☎️ 01 70 58 96 41

Horaires d'ouvertures : vendredi : 10h à 17h30 • samedi de 10h à 19h • dimanche de 10h à 18h à la Piscine d'en Face.

INSCRIPTIONS

Le "Videz vos greniers" de mai : c'est parti !

Dimanche
18
MAI
2025

“ Marre de vos vieilles assiettes et de vos vieux jouets ? Le "Videz vos greniers" est de retour. Il aura lieu sur l'avenue Gabriel Péri le dimanche 18 mai prochain de 9h à 18h. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 avril sur le site de la Ville.



Il faut fournir une copie d'un justificatif de domicile et effectuer le paiement soit par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par espèce (pour tout paiement en espèce, prendre RDV avec le pôle Associatif et Événementiel). Notez qu'aucun paiement en espèces ne doit être envoyé par courrier. Pour les commerçants, l'inscription se fait auprès du Service développement économique.

Tarifs des stands : Pour les Génovéfains : stand de 3 m : 20 €, stand de 6 m : 40 € et pour les particuliers extérieurs : stand de 3 m (uniquement) : 39 €.

Pour toute question, contactez le Pôle Associatif et Événementiel :
01 69 46 80 81 • evenementiel@sgdb91.com • par courrier au Pôle Associatif et Événementiel, 4 cours du Donjon, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

Bonne brocante à tous ! ■



FORMULAIRE À TÉLÉCHARGER
EN "FLASHANT" LE QR CODE



APPEL À CANDIDATURES

Venez jouer à la fête de la musique de Sainte-Geneviève-des-Bois !



©Denis Traefi

Tous les Génovéfains vous le diront sans aucun chauvinisme : « **La meilleure fête de la musique de France, c'est chez nous !** ». Alors si vous êtes un groupe de rock, funk, jazz, pop ou variété française et que vous désirez vous produire le 21 juin prochain sur l'avenue Gabriel Péri, n'hésitez pas à candidater auprès du service DevEco ou à vous signaler auprès de l'Association des Commerçants et Artisans (ACA). Pour cela, il suffit d'envoyer un lien YouTube ou autre et nos services reviendront vers vous. La fête de la musique est l'occasion pour les groupes amateurs, de copains ou plus professionnels de se produire devant des milliers de spectateurs et devant le meilleur public de France, paroles de Génovéfains ! ■



+ d'infos
Dev-eco@sgdb91.com
aca.sgdb@gmail.com

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION L'événement cerfs-volants des 10 et 11 mai à la Base 217

L'Agglomération vous invite à rêver, les samedi 10 et dimanche 11 mai, de 11h à 18h, à la Base 217 devant ces OVI, Objets Volants Identifiés. Un week-end festif pour s'évader et admirer ces cerfs-volants dont certains atteignent plus de 30 mètres d'envergure. Une exposition mettra en lumière l'histoire de ces objets volants à travers le monde. Les familles pourront participer à des ateliers de fabrication, apprendront à concevoir et personnaliser leur propre cerf-volant. Une zone de vol leur sera dédiée pour leurs premiers essais. Un spectacle à ne pas manquer !



Entrée : 5 € par jour, 3€ pour les - de 12 ans et gratuit pour les - de 5 ans.
Parking gratuit. ■



coeuressonne.fr



CONSERVATOIRE

Le concert des professeurs : de l'amour au programme !

“ Difficile de trouver une place dans l'auditorium du Centre Artistique Rudolf Noureev ce samedi 22 mars. Les places pour le concert des "profs" se sont arrachées en quelques jours.

Ce moment festif est devenu depuis 4 ans le rendez-vous incontournable pour découvrir les professeurs sous un autre jour : « *Nous sommes professeurs mais aussi artistes* » explique Christophe Brocheré, professeur de théâtre et metteur en scène du show. "L'amour", donc au programme de ce spectacle avec de la musique et chants baroques, Dalida, Les Inconnus ou "l'Hymne à la joie", pour un **programme éclectique et décalé**. Cette volonté de dépoussiérer le "concert des profs" a été initié par Luc Dedieu, directeur, qui assistait là à son dernier concert avant de se lancer un nouveau challenge professionnel. Professeurs de guitare, piano, flûte, percussions mais aussi Louise Folly Hounaraly professeure d'Arts Plastiques se sont donnés à fond pour illustrer le dynamisme du Centre Artistique Rudolf Noureev et créer d'autres liens avec les élèves et parents. Une soirée haute et couleur, bravo à eux ! ■



PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE





CHORALE POP UP

"Ensemble"



« C'est un moment incroyable, rempli de chaleur où l'on se sent libérée et vraie ! ».

Marie-Lou, 34 ans s'est laissé convaincre par ses collègues enseignantes.

La voilà donc, ce dimanche 2 février, à l'auditorium du Centre Artistique Rudolf Nouriev, au milieu d'une cinquantaine de Génovéfains à chanter du Goldman en tenant compte des indications bienveillantes de Caroline Chivé, la cheffe de chœur. C'est la première répétition de l'année pour cette chorale Pop-Up, initiée par le service Culturel de la Ville et ouverte gratuitement à tous les habitants. Christian et Patrick sont les rares hommes parmi la grande majorité de femmes à participer : « Nous faisons

partis d'une autre chorale au répertoire plus classique, ici c'est plus moderne et la magie opère toujours quand on chante avec des inconnus ! ». Voilà l'essence même de ce projet : rencontrer de nouvelles personnes, créer ensemble et, à l'heure de l'individualisme érigé en philosophie de vie, cela fait un bien fou. La preuve ? Caroline Chivé interpelle une chanteuse un peu timide et réservée : « Il faut te mettre au milieu du groupe et pas au fond ! C'est ainsi que tu vas trouver ta place. » Il reste quelques places pour les répétitions mensuelles avant le grand concert de novembre où vous entendrez et vous verrez ce que l'on peut faire "Ensemble". Inscrivez-vous vite ! ■

Renseignements et inscriptions
Service Culturel : 01 69 46 80 92
elodie-quignon@sgdb91.com

EXPOSITION

"Arts & créations textiles" fait le plein à Malraux



« Petites et grandes merveilles », « Voir du beau, rend beau » voilà quelques phrases extraites du livre d'or mis à la disposition du public venu découvrir cette exposition les samedi 15 et dimanche 16 mars à l'Espace Malraux. L'association Renaissance & Culture a proposé aux adhérents des 4 ateliers patchwork, point compté, tricot/crochet et couture de venir présenter leurs créations au grand public le temps d'un week-end avec la venue de Monsieur le Maire, Frédéric Petitta. Un succès populaire pour notre association et une grande joie pour sa vice-présidente Mado Cauvas : « C'est un travail en commun, cette exposition illustre le temps partagé entre adhérents et les liens sociaux que favorisent ces ateliers. »

Un grand merci à chacun des artistes, au Président Jacques Meunier, et surtout aux bénévoles de cette association de 834 adhérents qui cumulent 6 800 heures de bénévolat au service des Génovéfains en 2024 ! ■



"AH LA LA, LA FAMILLE ! QUELLE HISTOIRE !"

Des histoires en musique à la Médiathèque Olivier Léonhardt

Marier la musique et la lecture, voilà la thématique proposée par le réseau des médiathèques Cœur d'Essonne Agglomération à l'occasion de la 9^{ème} nuit de la lecture. La thématique cette année portait sur les patrimoines, ce qui nous a été légué ou transmis par nos aïeux. Des thèmes souvent abordés par des auteurs comme Alice Zeniter, Olivier Bourdeaut dans "En attendant Bojangles" ou Anna Gavalda dans "Ensemble c'est tout".



Des extraits de ces livres ont été mis en musique le 25 janvier dernier par l'association Éclats de Lire avec Aude Ehrardt à la harpe et au chant devant une vingtaine d'auditeurs captivés. Une approche originale pour (re)découvrir des textes et des écrivains. ■

SAISON CULTURELLE

Une programmation plus diverse pour répondre à vos envies

“ À quelques semaines de la fin de saison, nous pouvons déjà dresser un bilan de mi-parcours sur les spectacles passés et la fréquentation.

Une saison démarrée sur les chapeaux de roues avec des jauges pleines pour les spectacles de Tiken Jah Fakoly, Mektoub, Florent Peyre, Klek Entos ou encore "Les petites épouses des blancs". Une programmation qui a conquis de nombreux Génovéfains par son éclectisme et sa qualité. A cela, deux raisons : la première est le processus de programmation des spectacles : désormais le choix se fait de manière collective. Toutes les sensibilités y sont défendues, des goûts différents s'expriment et ils ont fait mouche auprès des habitants. Maxime Le Forestier viendra ajouter son nom à cette longue liste de sold out.

Autre phénomène à scruter, l'évolution des spectateurs ; vous êtes plus jeunes, vous n'hésitez pas à venir entre amis ou en familles, bref les spectacles proposés intéressent

toutes les générations. Cette évolution est une bonne nouvelle et confirme la place essentielle de la culture dans notre Ville comme lien social et intergénérationnel. ■

À VENIR...

Les spectacles de la fin de saison

Nous finirons la saison en beauté avec tout d'abord un spectacle inclassable chorégraphié par l'une de nos plus grande danseuse Marie-Claude Pietragalla : "La leçon". Cette adaptation dansée et théâtralisée de "La leçon" d'Ionesco est à ne manquer sous aucun prétexte. C'est un coup de cœur de notre équipe de programmation et c'est à voir en famille le samedi 29 mars. Et puis, "Diva'Gation" est un spectacle atypique, une rencontre pleine d'accidents entre un pianiste et une soprano. Un concert qui ne va pas du tout se dérouler

comme prévu, à voir le samedi 5 avril. Un spectacle créé, imaginé et joué par des membres du conservatoire Noreev. Du 100% made in Ste Gen' !

Pour finir, fin de saison immanquable, avec Les Frères Jacquard, le samedi 17 mai, sur le Tapis Vert. Cette compagnie de théâtre de rue réinterprète le groupe Imagination à la sauce française et peut mélanger dans un même titre Philippe Lavil et Rage Against the Machine. C'est gratuit, familial et hilarant ! Réservez-vite, si ce n'est pas encore fait ! ■



RÉSERVEZ VOS BILLETS dès maintenant en flashant ce QR Code.

ŒUVRE COLLECTIVE ET EXPOSITIONS

Aurélien Nadaud "allume les miracles" à Sainte-Geneviève-des-Bois !



Souvenez-vous des rubans blancs tissés telles des toiles d'araignées au-dessus du Tapis Vert, le jour de l'ouverture de la saison

culturelle. C'était l'œuvre marquante d'Aurélien Nadaud en résidence dans notre Villecette année. Cet artiste qui aime « tisser des ponts créatifs entre l'art urbain, l'art contemporain, les arts dans l'espace public et bien plus encore » vous donne rendez-vous pour la création d'une œuvre collective et pour "allumer les miracles". Le lieu reste pour l'instant secret et vous sera dévoilé ultérieurement. Aurélien sera aussi présent les 22 et 23 mai, dès 10h, sur le mur du Centre Artistique Rudolf Noureev pour une création solo. L'occasion d'échanger avec lui sur ses pratiques artistiques. Enfin, nous vous attendons nombreux du 19 au 25 mai à la salle Jacques Brel pour découvrir son travail plus intimiste. L'exposition sera visible les mercredi et samedi de 14h à 18h. Vernissage le vendredi 23 mai de 18h à 20h. Autres créneaux possibles sur réservation pour les groupes. ■

+ d'infos :
elodie-quignon@sgdb91.com



À L'AGENDA

CRÉATION SOLO
JEU. 22 ET VEN. 23 MAI
10H, MUR DU CENTRE
ARTISTIQUE R. NOUREEV

EXPOSITION
DU 19 AU 25 MAI
SALLE JACQUES BREL
(VERNISSAGE LE 23 MAI
DE 18H À 20H)

EXPOSITION

L'héritage
d'Edgar Stoëbel,
une exposition,
une histoire,
un artiste à
découvrir !



Imaginez-vous un instant vider la maison familiale par suite du décès de vos parents et d'y découvrir un trésor, une collection de plus de 800 tableaux du même peintre, achetée patiemment par votre papa. Cette histoire folle est arrivée à trois sœurs génovéfaines, Estelle, Lycia et Gaëlle Chambard. Le peintre se nomme Edgar Stoëbel, mort en 2001, tour à tour chef d'orchestre, musicien, chanteur mais surtout peintre. Les trois sœurs ont décidé de rendre hommage à ce peintre très prolifique mais aussi à leur père en exposant de nombreuses œuvres de ce juif algérien, figure du Montmartre des années 70 et ami de Picasso. De nombreux photographes de la Ville, issus de l'Espace Photo et d'Objectif Photo (MJC), ont juxtaposés leurs prises de vues contemporaines aux œuvres de Stoëbel. L'incroyable histoire de ces tableaux ne doit pas faire oublier le talent de cet artiste à découvrir du 22 au 30 mars 2025 à l'Espace Jacques-Brel. ■

EXPOSITION

"Hypnophotos" (vues aériennes) par Chrissie Trebba



©Cyrille Frenette

Chrissie Trebba est une observatrice avisée. Quand elle n'est pas penchée sur son microscope à la recherche de virus, elle survole les côtes charentaises avec son mari en avion. Le monde vu d'en haut est paraît-il plus beau. Nous le savons depuis Yann Arthus-Bertrand et la prolifération d'images prises par drones. Ses photos prises à 300 mètres d'altitude révèlent des perspectives et des textures inhabituelles, sublimes par un jeu de formes et de couleurs à lumière rasante. Formée à l'hypnose médicale, elle nous transporte, au détour de ses 'Hypno-Photos', dans le monde des perceptions et des sensations, là où la pensée s'évanouit. Ses clichés interrogent et fascinent. Ils sont aussi un hommage à la nature, brute et sensuelle. Prenez donc de la hauteur avec cette expo fascinante visible au parc Pablo Neruda (avenue Gabriel Péri) dès à présent et jusqu'à début juin. ■

FOOT AU LYCÉE EINSTEIN

Carton plein pour les filles et les garçons !

La section sportive scolaire football du lycée Einstein, encadrée par Sandrine Marmonier, a de quoi être fière. **Que ce soient en futsal ou en foot, chez les filles et les garçons, les résultats sont excellents, jugez-vous même : en futsal, Les filles sont devenues championnes académiques au terme de la saison. En football, elles font encore mieux en décrochant le titre de championnes académiques et vice-championnes interacadémiques (Créteil, Versailles et Paris).**

Les garçons ne sont pas en reste en décrochant en foot la **seconde place du championnat académique** et en futsal le titre de **vice-champions interacadémiques**.

Pour Sandrine Marmonier, les résultats sont excellents « *mais en plus ce sont des joueuses et joueurs qui s'investissent dans leurs rôles de "jeunes officiels" en décrochant des validations pour devenir coach, entraîneur ou arbitre. Certains de ces lycéens encadreront les clubs de la Ville, je suis très fier de leur investissement sportif et citoyen !* ». Nous aussi, bravo à toutes ces équipes ! ■



RETOUR SUR...

Le tournoi TIM Essonne

“ Le tournoi de tennis TIM Essonne 2025, événement majeur pour les jeunes talents internationaux, s'est déroulé du 8 au 23 février. Cette 40^{ème} édition a été un véritable succès, rassemblant des joueurs et joueuses de moins de 14 ans, venus de plus de 30 pays, pour tenter de succéder à Richard Gasquet, Rafael Nadal ou Martina Hingins.

Durant deux semaines, plus de 300 sportifs se sont affrontés sur les cours du Comité Essonne Tennis de notre Ville, sous le regard de Pauline Parmentier, marraine de l'édition et ancienne joueuse professionnelle (classée N°40 WTA).

La suédoise **Grace Bernstein** remporte le tournoi face à la belge Hannelore Daniels 6/4-6/0. Elle réalise d'ailleurs le doublé **puisque'elle remporte le tournoi en double avec la britannique Milojevic**.

Chez les garçons, le grec **Rafael Pagonis** s'est imposé logiquement contre l'autrichien Moritz Freitag en deux sets 6/2-7/6.

À noter, grâce aux fonds récoltés par la tombola organisée pour l'occasion, **le Comité a pu remettre un chèque de**

1 000 € à l'association Rebond (lutte contre les violences sur mineur dans le sport).

Le TIM Essonne est un événement reconnu pour son niveau de **compétition élevé** (grade 1 tennis Europe) mais aussi pour son ambiance conviviale. Ce tournoi doit son succès aux bénévoles, aux salariés et aux jeunes services civiques/SNU qui font vivre, animent et accueillent les futures stars du tennis. **Un grand bravo à eux, à tous les encadrants et aux sportifs et sportives !** ■

Résultats complets sur www.tim91.com



+ d'infos :
Comité de l'Essonne
01 69 46 61 31
Comite.essonne@fft.fr



VISIONNEZ LES FINALES SUR YOUTUBE





RETOUR SUR...

Cérémonie d'hommage à Ilan Halimi

Voilà 19 ans que le portrait d'un jeune homme souriant de 23 ans est installé chaque année à l'endroit même où l'on retrouvait son corps supplicié, torturé parce que juif. « *Que serait aujourd'hui Ilan Halimi ?* » s'interroge Frédéric Pettita dans son discours « *Serait-il un père ? Quel métier exercerait-il ? Quelles seraient ses lectures, ses passions ?* » Se rappeler, c'est entretenir le souvenir, mais aussi **ne jamais oublier** « *ce que l'antisémitisme veut dire, pour ne jamais minorer les mots qui y conduisent, les mots qui précèdent l'abominable.* » poursuit le Maire de la Ville. Cette cérémonie empreinte de dignité s'est déroulée le **jeudi 13 février à 11h** en présence de Madame la Préfète de l'Essonne, de nombreux élus, de Monsieur le délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), de représentants institutionnels de la communauté juive et d'autres cultes ainsi que de nombreux citoyens. Signalons également la présence des jeunes lauréats du prix Ilan Halimi et de sa présidente du jury, Émilie Frèche, ainsi que de Jérôme Guedj, l'inspirateur de ce prix essonnien devenu désormais un prix national. ■

©Cyrille Riviere



PLUS DE PHOTOS EN "FLASHANT" LE QR CODE



Ils se sont implantés

Guy Hoquet Immobilier

AGENCE IMMOBILIÈRE



L'immobilier, c'est bien plus qu'un métier pour Enrico Farina : c'est une véritable passion ! Expert en gestion locative et en valorisation du patrimoine, il a su développer une connaissance pointue du marché et une approche rigoureuse, toujours guidé par la satisfaction de ses clients.

Le 1^{er} janvier, il a pris la direction de cette nouvelle agence et en partage la gérance avec son épouse Karine, à qui il a transmis son goût pour l'immobilier et l'envie d'accompagner chaque projet avec attention et professionnalisme. À leurs côtés, Alexia, conseillère et Alison, responsable d'agence, forte d'une expérience immobilière de 15 ans sur la Commune. Elles apportent leur expertise pour accompagner chaque client avec bienveillance et efficacité ! Leur atout majeur ? Une équipe 100 % génovéfaine, qui connaît la Ville dans ses moindres détails et saura vous guider dans tous vos projets immobiliers. Cette maîtrise du terrain leur permet de vous conseiller au mieux, qu'il s'agisse d'une transaction, de l'achat d'un programme neuf ou d'un terrain, d'une opération en viager, de la cession d'un fonds de commerce, de l'achat de murs commerciaux ou encore de la gestion locative.

Bien plus que de simples intermédiaires, ces professionnels mettent à votre service un savoir-faire global, alliant expertise immobilière, juridique, technique et financière. Ils vous accompagnent aussi dans le choix des meilleures solutions de financement, d'optimisation fiscale, d'assurance et dans l'estimation de votre bien.

Leur objectif ? Vous offrir un accompagnement sur mesure, clair et rassurant, pour que vos projets immobiliers se concrétisent en toute sérénité !

Le lundi, uniquement sur RDV.
Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.
Le samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.
27 avenue Gabriel Péri
01 69 04 91 74 • e.farina@guyhoquet.com

Amandine Gauthier

RÉFLEXOLOGUE

Amandine Gauthier a passé toute son enfance à Sainte-Geneviève-des-Bois. C'est donc tout naturellement dans sa ville de cœur qu'elle a choisi d'ouvrir son cabinet de réflexologie. Depuis le 1^{er} janvier, elle vous reçoit sur rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h à 19 h.

Formée à la réflexologie combinée (pieds, mains, oreilles, visage), elle propose un accompagnement destiné aux adolescents, adultes, et tout particulièrement aux femmes, afin de soutenir les corps fatigués, malades ou soumis au stress. Cette technique, issue de la médecine traditionnelle chinoise, repose sur l'application de pressions manuelles sur des zones dites "réflexes", situées principalement au niveau des pieds et reliées aux différentes parties du corps ou aux organes concernés. Intervenant toujours en complément des autres approches médicales, la réflexologie peut notamment aider à mieux comprendre et réduire les troubles du cycle menstruel, soulager les maux liés à la grossesse ou encore réduire le stress, souvent à l'origine des "bobos chroniques du quotidien".

Elle propose également un accompagnement aux femmes enceintes, tout au long de leur grossesse sans oublier la période du post-partum. Lorsqu'elle n'est pas à son cabinet, Amandine exerce aussi en entreprise, où elle accompagne les salariés souffrant d'anxiété ou des conséquences de mauvaises postures..



24 avenue Charlie Chaplin
07 67 26 29 88 •
Agauthier.reflexologue@gmail.com
www.leniddamande.fr

Ils sont formidables

LES SAKADOS DU DONJON

Découvrez la Vallée de l'Orge

“ L'association de randonneurs, Les Sakados du Donjon, vous propose de participer à "La découverte de la vallée de l'Orge" le dimanche 11 mai 2025.



Les bords de l'Orge représentent un cadre privilégié et exceptionnel pour les amoureux de promenades dans des lieux préservés. D'autres clubs de randonnée participent à cette randonnée : le club des Randonneurs, le club des Sentiers de Traverse de Ste Geneviève, celui du Val d'Orge et de Villemoisson-sur-Orge. Tous ont en commun de **faire découvrir aux habitants les bénéfices de la randonnée pour la santé, de sensibiliser à la protection de la nature et du vivant, de parler sérieusement de la gestion de l'eau** et, cerise sur le gâteau, de faire découvrir notre patrimoine remarquable. Cette randonnée, **accessible à tous les niveaux**, sera encadrée par des animateurs et des visites guidées des bords de nos rivières sont organisées avec le Syndicat de l'Orge. **L'intégralité des fonds sera reversée à une association environnementale !** ■

Tarifs : 3€ en tarif normal, 2 € pour les licenciés et **gratuit** pour les moins de 16 ans.

Inscriptions : www.rando91.com (à partir du 2 avril 2025)

À L'AGENDA



**RANDONNÉE
"LA DÉCOUVERTE
DE LA VALLÉE DE L'ORGE"
DIMANCHE 11 MAI**

CONSEIL DES SAGES

Un nouveau local pour déposer ou emporter des livres !



Après l'incendie survenu fin juillet 2024 qui a détruit le local de stockage des livres du Conseil des Sages, la Mairie a mis à la disposition du collectif, l'ex local de l'Association des Anciens Éèves. Un espace remis à neuf, repeint et spécialement aménagé avec des étagères récupérées auprès des Services techniques.

Depuis la mi-janvier vous pouvez donc amener vos livres au 220 route de Corbeil, à côté de la Police Municipale, le 3ème mercredi de chaque mois, de 9h30 à 11h30.

Vos dons se retrouveront partout en Ville dans les fameuses "boîtes à livres" et vous pourrez aussi choisir des ouvrages à emporter chez vous. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. ■

La Culture circule librement et gratuitement à Sainte-Geneviève-des-Bois !



+ d'infos :
Agnès Vidal
vivi.agnes@wanadoo.fr
06 79 89 79 88

Les orthophonistes du U ont signé leur bail !



PROJET RÉALISÉ

Les patients du cabinet orthophoniste de Saint-Hubert poussent un grand ouf de soulagement **avec cette signature, le 30 janvier dernier**. Souvenez-vous, après avoir interpellé la Mairie sur l'augmentation de leur loyer qui les condam-

naient à quitter la Ville, **Aurélie Alves-Cunha, Florence Bouvier Pouch, Claire Magnin et Laure Myra se sont vues proposer par le Maire de louer des locaux rénovés, au sein du U de Saint-Hubert**. Déterminée à leur permettre de poursuivre leur activité à Sainte-Geneviève, la Municipalité a mis tout en œuvre pour les accueillir dans les meilleures conditions. Les quatre professionnelles continueront donc de recevoir les patients à quelques mètres de leurs anciens locaux. « **Une excellente nouvelle pour les Génovéfains et particulièrement pour les enfants qui rencontrent beaucoup trop souvent de grandes difficultés à trouver des orthophonistes** » indique le Maire Frédéric Petitta. ■



©Cyrille Rivière



+ d'infos :
pole-sante@sgdb91.com

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.







- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit

01 83 61 05 00

95 Route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

petits-fils.com

Journées portes ouvertes !



4 & 5 Avril / 9h-17h

Venez nous rencontrer et profitez de nos offres spéciales sur l'installation de matériel de chauffage !

Jusqu'à 1 500 € d'économies*

15 Av. Paul Vaillant Couturier,
à Sainte-Geneviève-des-Bois



0 801 010 011

Service & appel gratuits



TotalEnergies
Proxi Nord Est

*Infos et conditions sur demande / L'énergie est notre avenir, économisons la !



UN GÉNOVÉFAIN À VOTRE SERVICE !

- Contrat annuel d'entretien
- Tonte et débroussaillage
- Taille de haie et d'arbustes
- Plantation d'arbustes & vivaces
- Création de gazon semis / placage
- Gestion biologique paillage

-> Déplacement et devis gratuits



50%

06.49.43.61.61
jeromejarding1@gmail.com

PEINTURE, ENDUIT DÉCORATIF PAPIER PEINT PARQUET MOQUETTE DALLE PVC PETITS TRAVAUX

PATRICE MAHAUT

07 67 15 15 67

patrice.mahaut@gmail.com

18 RUE HENRI BARBUSSE
91700 SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

DEVIS GRATUIT



JE FAIS MES COURSES au marché

MARCHÉ DE LA GARE

Samedi : 8h - 12h30

MARCHÉ
DU DONJON

Vendredi : 14h - 19h30
Dimanche : 8h - 13h





CIRCUITS COURTS PRODUITS FRAIS SOUTIEN AUX COMMERCEs LOCAUX

État civil

Naissances

Inaya Ndam Njoya née le 11 novembre 2023
 Inza Diaby né le 2 janvier
 Nadia Mahamud Moalin née le 13 janvier
 Kais Bourezg né le 14 janvier
 Ousayd Arar né le 15 janvier
 Evan Reneaud né le 16 janvier
 Elyas Lélé né le 16 janvier
 Aya Moujahid née le 19 janvier
 Lucie Dupuy Feraud née le 20 janvier
 Théo Mongredien né le 23 janvier
 Aicha Bouzidi née le 24 janvier
 Inès Le Gallo née le 24 janvier
 Pierre Cantoni né le 26 janvier
 Hivda Ogur née le 26 janvier
 Sorèn Breuille né le 27 janvier
 Lisa Niflore née le 27 janvier

Mariages

Gulseren Yilmaz et Mehmet Yavuz le 10 janvier
 Léa Torti et Erwann Rodier le 11 janvier
 Edén Karabulut et Flavien Mehamdi le 25 janvier
 Annie Prochasson et Paulo Da Costa Tiopista le 1^{er} février
 Colette Pascal et Xavier Guibet le 8 février

Pacs

Nils Moscherosch et Alixia Le Reste le 21 janvier
 Marco Pereira et Nathalie Da Costa le 14 février
 Joël Lhuissier et Manon Franquelin le 3 mars

Décès

Nicole Roux épouse Chardon le 12 décembre
 Jacqueline Capoulade épouse Fraïoli le 22 décembre
 José, Ernesto Esteves Lage le 2 janvier
 Claude, Jean, Joseph Grande le 3 janvier
 Maria da Conceição Rodrigues Lopes épouse
 De Cruzes Pereira le 10 janvier
 Didier Béréni le 21 janvier
 Nicole, Marie Mâcle le 3 février
 Denis, Patrice Lainé le 19 mars



RETOUR SUR...

Début remarqué pour l'application mobile de la Ville

PROJET RÉALISÉ

Plus proche de vous, plus interactive, plus réactive ! En lançant cette application

officiellement le 11 janvier dernier lors des vœux, Monsieur le Maire souhaitait rapprocher les habitants du service public municipal. Nous comptons au 27 mars plus de 10 145 visites et plus de 300 signalements dont la durée de traitement varie entre 2 et 4 jours maximum.

Vous nous interpellez en priorité sur des problèmes de voiries, de propreté urbaine, d'éclairage publics et d'espaces verts. Les habitants se sont emparés très vite de cette plateforme puisque près de 9 signalements sur 10 s'effectuent maintenant via l'application. Notez bien qu'en cas d'urgence impérieuse (incendie, accident, carburant répandu sur voie publique...), il faut continuer de privilégier l'appel aux pompiers/ samu 112 ou à la police au 17, les délais de traitement sur l'application ne pouvant pas être instantanés. Et puis... n'hésitez pas à faire connaître l'appli pour que personne ne manque rien de l'actualité municipale !



Hommage

Marie-Thérèse CHABANAIS

15 OCTOBRE 1935 – 6 MARS 2025

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition de Marie-Thérèse Chabanaïs. Connue et appréciée des Génovéfains, cette ancienne commerçante a travaillé de nombreuses années dans différentes boutiques de la Ville. Originaire de Dieppe, elle est arrivée à Sainte-Geneviève-des-Bois à l'âge de 15 ans et n'en est, pour ainsi dire, plus jamais repartie. Dynamique et généreuse, c'est en famille qu'elle aimait distribuer le Votre Ville en compagnie de son époux Gabriel et, plus tard, de sa petite fille Marie. Passionnée par les lotos et cruciverbiste à ses heures, elle aimait également voyager et s'adonnait avec enthousiasme aux activités proposées par la Ville. Nous adressons toutes nos condoléances à son époux, ses fils Didier et Pascal, et ses trois petites-filles.



DES IDÉES POUR AMÉLIORER SON EFFICACITÉ ?

Soyez acteur des améliorations de l'appli ! N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, vos idées pour rendre votre application encore plus performante. Pour cela envoyez-nous un mail à Mails-COMMUNICATION@sadb91.com



Faire Ensemble Sainte Geneviève

Madame, Monsieur, chers amis Génovéfains,

Alors que la situation internationale se tend, que les incertitudes qui pèsent sur la France, l'Europe et le monde sont de plus en plus grandes, il est essentiel de pouvoir ici, se concentrer sur l'essentiel et sur la défense des Génovéfains et des Génovéfains sans exclusive.

Loin des clichés ou des postures idéologiques stériles, avec la majorité municipale, nous tentons à notre niveau d'agir en ce sens.

C'est ainsi que nous avons souhaité multiplier les actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes qui doit être un sujet pour lequel nous devons être intraitables. Et pas seulement en ce mois de mars tout particulièrement dédié à la réaffirmation des droits des femmes, mais bien toute l'année.

À ce titre, nous déplorons l'attitude de Monsieur Zlowodzki qui a nié en conseil municipal les inégalités professionnelles entre femmes et hommes ou encore qui, faute de travail sérieux manie à

longueur d'interventions les inexactitudes, les approximations ou la déformation d'informations.

Le contexte incertain au sein duquel nous évoluons, implique de redoubler de prudence, et c'est le sens du budget présenté aux Génovéfains incluant la stabilité des taux d'imposition, la diminution de la dette qui se poursuit et de nombreux investissements au service du bien vivre à Sainte-Geneviève.

D'ailleurs, face aux fake news en ligne, à l'invective qui devient monnaie courante et à l'agressivité qui semble désormais tolérable partout, l'éducation reste notre meilleure arme pour combattre la désinformation, le repli sur soi et la haine.

À ce titre, la pérennisation des budgets d'innovation pédagogique dans nos écoles, l'ouverture de la Maison des Réussites Éducatives et de la Parentalité ou encore du Tiers-Lieu Jeunesse sont autant d'outils à notre échelle pour continuer de former des esprits libres et citoyens.

Enfin, si la situation actuelle est inquiétante, il

demeure néanmoins essentiel de préparer l'avenir et d'adapter notre Ville aux défis de demain, et parmi eux, le défi climatique.

C'est tout le sens du nouveau Plan Local de l'Urbanisme dont les ambitions ont été travaillées avec les Génovéfains réunis en ateliers de travail et dont l'ambition est de mieux préserver notre environnement, de protéger nos arbres, de limiter les divisions parcellaires et ainsi de mieux protéger le cadre de vie des Génovéfains pour aujourd'hui et pour demain.

Sur ce point, nous aurions apprécié que les élus de l'opposition municipale participent aux réunions de travail ou à l'enquête publique.

Nos missions d'élus méritent bien plus que des postures politiciennes qui trop souvent tournent le dos à l'intérêt général et aux intérêts des Génovéfains et des Génovéfains.

Bien fidèlement,

Jean-Pierre Vimard pour le groupe
« Faire Ensemble Sainte Geneviève »

Tous ensemble pour Sainte Geneviève des Bois (divers droite, indépendants et citoyens sans étiquette)

Chers Génovéfains,

Lors du conseil municipal du 17 mars, nous avons voté en faveur des aides accordées aux écoles maternelles Joliot Curie, Youri Gagarine, Pergaud et élémentaires Jean Jaurès et Romain Rolland pour : l'achat de matériel pour la fabrication de jouets et de chaînes de calcul et la mise en place de jeux mathématiques, l'organisation de visites à l'Espace Marcel Carné pour faire découvrir des œuvres du 7ème art, l'organisation de séances de création chorégraphiques. Merci à tous les porteurs de ces projets pour les enfants de notre ville.

Sur un autre sujet, la majorité municipale a expliqué qu'elle voulait augmenter davantage le prix des concessions funéraires les plus longues (50 ans) pour inciter les familles à prendre des concessions plus courtes (15 ans). De même pour les cases du colombarium dont la concession de 30 ans s'envole de 9%. Nous avons voté contre cette délibération, choqués que la Mairie souhaite ainsi « rentabiliser le cimetière » et vider les tombes au plus vite. Le respect des défunts est un devoir sacré et c'est bien le minimum pour une mairie d'entretenir les tombes de ceux qui nous précèdent quand leur famille est devenue introuvable. D'ail-

leurs, quand il s'agit de récupération politicienne, la Mairie est prête à perdre de l'argent avec le cimetière. A la suite de notre interrogation, le Maire a confirmé qu'il avait refusé depuis 2022 les versements de la Fédération de Russie – 70 000 euros par an - qui sert à entretenir les tombes du cimetière russe. Ce n'est pas cela qui va aider les Ukrainiens, et pendant ce temps, c'est le contribuable génovéfain qui paie.

La fin du conseil était destiné à la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB). Nous avons voté contre. La ville dispose de nombreux gisements d'économies qui ne sont pas utilisés par l'équipe en place. La Mairie a ainsi « oublié » de facturer à l'ARS (Agence Régionale de Santé) un loyer pour le CMPP (Centre Medico Psychopédagogique) depuis... toujours ! En 10 ans, c'est 1 million d'euros de perdus pour la Mairie... on comprend mieux pourquoi elle ne fait qu'augmenter les impôts avec une aussi mauvaise gestion. La majorité avoue elle-même que « les dépenses de fonctionnement sont trop rigides » avec 66% de frais de personnel contre 58% pour les villes comparables. Traduisons : les effectifs de fonctionnaires sont trop importants. Mais qui a donc recruté tous ces fonctionnaires au lieu de confier à des prestataires privés les missions liées à des

charges d'activité temporaires, si ce n'est les équipes communistes et socialistes qui se sont succédées à la Mairie depuis des décennies et dont M. Petita est l'héritier ?

Nous avons interpellé le Maire sur la sécurité dans notre ville. Nous avons même du nous y reprendre à deux fois, car il avait « oublié » notre question, tellement le sujet l'ennuie. Si les effectifs de police municipale sont trop faibles, c'est selon lui parce qu'il « est très difficile de recruter des policiers municipaux ». En même temps, quand les élus de la majorité se réjouissent d'accueillir et de participer chaque rentrée à la fête de l'Humanité dans laquelle les participants scandent « tout le monde déteste la police », qu'ils refusent de signer les motions que nous leur proposons en soutien de nos forces de l'ordre mais n'hésitent pas à se mettre en scène pour dénoncer les « violences policières », on comprend que les candidats policiers ne se bousculent pas au portillon pour intégrer notre police municipale...

Thomas Zlowodzki,
(tous@ensemblesgdb.fr /
www.facebook.com/EnsembleSGDB)

Génovéfains libres et unis

Chères Génovéfaines, chers Génovéfains,

Nous consacrons cette tribune à un unique sujet d'importance, la révision du plan local d'urbanisme, qui a un impact pour notre ville mais aussi pour les droits des particuliers. Lors du dernier conseil municipal en février dernier, nous avons voté contre ce projet délétère et souhaitons vous en expliquer les raisons.

Permettez-nous de commencer par le plus évident : la sécurité des habitants. Nous avons en effet été stupéfiés que la municipalité envisage à l'origine de rendre constructibles certaines zones inondables dans le secteur autour de Perray-Vaucluse, en dépit de tout bon sens. Le projet a été amendé suite aux remarques du commissaire enquêteur. Les catastrophes naturelles, qui seront amenées à se multiplier dans les années à venir en raison du dérèglement climatique, doivent nous conduire à la plus grande prudence.

Par ailleurs, si nous partageons le besoin de préserver la biodiversité et de maîtriser la densification, nous nous étonnons que ces thèmes que nous défendons depuis toujours soient enfin abordés par l'équipe majoritaire qui a pour sa part bétonné notre ville à grande al-

lure ces dernières années, entre grands projets d'aménagement, artificialisation des terres et destruction des arbres centenaires. De plus, ces grands projets ne sont pas abandonnés puisque le quartier de Liers est classé en zone AU (zones de projets à moyen terme sous forme d'opérations d'aménagement d'ensemble), zone où le droit de préemption de la mairie est renforcé, et ce alors même que ce quartier est desservi par une route de Corbeil déjà saturée et sans offre importante de transports publics. Le maire et son équipe veulent ici nous vendre le remède contre une maladie qu'ils ont eux-mêmes instillée, à l'image d'un mauvais médecin du XVII^{ème} siècle.

De plus, nous dénonçons le caractère liberticide de ce projet, qui édicte des règles extrêmement contraignantes pour les propriétaires, jugés irresponsables et égoïstes (fin du choix du type d'arbres que l'on souhaite planter chez soi, fin du droit de construire des murs séparatifs entre les terrains mitoyens, etc.) Lorsque l'on voit ce que la municipalité, représentation de « l'intérêt général », fait au niveau de la commune en matière d'urbanisme, on en conclut à l'inverse que c'est elle qui

est irresponsable. A nos yeux, plutôt que d'interdire, il aurait été préférable d'inciter les propriétaires avec par exemple un « guide de bonnes pratiques ».

Enfin, nous récusons l'idée que ce sont les Génovéfains qui ont décidé de ce projet. La participation faible, d'une part, et l'absence de prise en compte de certains commentaires écrits des habitants (comme le prouve le rapport d'enquête du commissaire enquêteur), d'autre part, font de ce PLU un instrument politique de la majorité municipale, qu'il conviendra d'amender si l'alternance tant attendue par les Génovéfains se produisait enfin en 2026.

Alors que nous étudions actuellement le budget principal de la ville pour 2025, vous pouvez compter sur vos élus Génovéfains libres et unis pour continuer à vous défendre et pour vous présenter les conclusions à tirer de ce budget dans la prochaine tribune.

Vos élus GELU : Quentin Chollet,
avec Marie-Noëlle Rolly, Yassin Lamaoui,
Thierry Besse et Mélanie Schlatter

VICTORIA Energies **CHARLES**
DEPUIS 1958

Chaudières
Pompes à chaleur
Climatisation
Plomberie

Installation
Dépannage
Entretien

VILLEMOISSON SUR ORGE
01 60 15 50 25

repar'stores
Réparation et modernisation de volets roulants
www.reparstores.com

Yoann DESPRES
Tél : 07 64 44 78 43
yoann.despres@reparstores.com

- Réparation de volets roulants et de stores toutes marques
- Dépannage, motorisation et installation
- Devis gratuit
- Forfaits à partir de 70 €
- Intervention dans les 48h

**PUBLIEZ VOTRE PUBLICITÉ
DANS LE PROCHAIN
VOTRE VILLE**

INFORMATIONS ET TARIFS :
SERVICE ANIMATIONS COMMERCIALES
06 64 02 30 07

LEBARON FUNERAIRE

à partir de **860€**

**POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
CONTRAT OBSEQUES**

**URGENCE DÉCÈS
7j/7 - 24h/24
01 60 15 19 15**

VENEZ ET COMPAREZ

Place du Marché du Donjon
153 route de Corbeil - **SAINTE GENEVIEVE DES BOIS**

DDF
GÉNÉRAL / ÉLECTRIQUE

06 29 75 61 89

Jason DIDIER DE FRESSE
didierdefresse@hotmail.fr

139 avenue Gabriel Péri
Sainte-Geneviève-des-Bois
www.ddf-electricite.fr
01 69 46 79 80

- ⚡ Dépannage
- ⚡ Éclairage Led
- ⚡ Alarme
- ⚡ Rénovation
- ⚡ Domotique
- ⚡ Vidéo-surveillance
- ⚡ Interphone

Devis Gratuit

L'ENTR'ACTE
BAR • TABAC • BRASSERIE • JEUX

78 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
06 60 45 53 91

L'ATELIER DU JARDINIER

VOTRE ARTISAN DU JARDIN
François LAMAZIERE
06 60 58 48 06
latelierdujardinier91700@gmail.com

- Entretien de jardin
- Tonte, désherbage, débroussaillage
- Tailles de haies et d'arbustes
- Plantations
- Nettoyage haute pression
- Contrat annuel d'entretien

DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUIT

SJ SERVICES à LA PERSONNE

**PASCAL PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

WWW.PASCAL-PLOMBERIE-CHAUFFAGE.COM

6 AVENUE DANIELE CASANOVA
91360 VILLEMOISSON SUR ORGE

01.69.46.08.95
06.24.22.26.95

RGE ECO artisan
QUALIBAT

Retour sur le conseil municipal du 4 février 2025 -Extraits-

DÉPLACEMENT DE LA HALLE DU MARCHÉ DE LA GARE

Le marché de la gare joue un rôle central dans l'attractivité de la Commune. Il s'agit d'un lieu d'échanges économiques et sociaux. Dans le cadre du projet pôle gare, un nouvel emplacement de la halle a été proposé afin de répondre aux objectifs poursuivis dans le cadre du projet mais également afin de permettre la mise en place d'une halle plus lumineuse, plus fonctionnelle, plus adaptée aux nouveaux usages. La nouvelle halle sera construite en haute qualité environnementale. Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider le déplacement de la halle.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

CESSION DE TERRAIN À BARTHELEMY DURAND

L'établissement public de santé Barthélémy Durand a sollicité la Ville en vue de réaliser un nouvel établissement. Il s'agit de réaliser la construction : d'une unité d'hospitalisation pour adolescents de 20 lits, d'une unité mère/bébé de 8 lits, d'une hospitalisation de jour/de consultation pour adolescents de 15 places. Le terrain situé à l'entrée de Perray Vaucluse serait l'emplacement privilégié. Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'acter la cession du terrain au prix de 307 320 euros à l'établissement public de santé Barthélémy Durand.

➔ Cette délibération est adoptée à 37 voix pour et 2 abstentions (M. Zlowodzki, Mme Le Foll).

RAPPORT TRIENNAL D'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La France s'est fixée, dans le cadre de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 dite "Climat et résilience" complétée par la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023, l'objectif d'atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" en 2050. Pour cela, la loi définit une trajectoire de mise en œuvre. Cette trajectoire est à décliner territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme. D'autre part, les communes dotées d'un document d'urbanisme, établissent au minimum tous les 3 ans un rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs de sobriété foncière déclinés au niveau local. Le premier rapport doit être réalisé 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi, soit en 2024. L'enjeu est de mesurer et de communiquer régulièrement au sujet du rythme de l'artificialisation des sols, afin d'anticiper et de suivre la trajectoire et sa réduction. Présentation du rapport devant le Conseil Municipal.

➔ Les membres prennent acte de ce rapport.

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La note de présentation détaille le contexte, les objectifs et les grandes lignes du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). La révision du PLU a été prescrite par le Conseil Municipal le 13 octobre 2021, avec pour objectif d'adapter le plan aux enjeux actuels et futurs de la Commune. Objectifs : préserver la biodiversité et la trame verte et bleue, maîtriser la densité de construction, sauvegarder les éléments paysagers importants et l'identité de la Commune, accompagner les grands projets tels que le réaménagement du pôle gare, le renouvellement du site Perray Vaucluse, les aménagements autour de la Croix Blanche et la revitalisation le long de la route de Corbeil, promouvoir les interactions entre les différentes polarités de la Ville, développer l'offre de logements en respectant le programme local de l'habitat et en favorisant la mixité sociale, dynamiser l'économie locale, améliorer les déplacements des habitants, accroître l'attractivité des espaces verts pour lutter contre les îlots de chaleur, séquestrer le carbone, préserver la biodiversité et créer des espaces de détente, soutenir une dynamique de construction durable. Une concertation avec les habitants a été menée et les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été débattues en Conseil Municipal. Le PADD se structure autour de trois axes : une ville à vivre, un cadre de vie, ADN de la ville, une ville résiliente.

Plan de Zonage et Règlement : le règlement est conforme au Code de l'Urbanisme et vise à mettre en œuvre les orientations du PADD et des OAP. Le zonage comprend des zones urbaines (UA, UB, UC, UE, UG, UH, UI, UL, UW), des zones à urbaniser (IAU, AU) et des zones naturelles (N et Ni). Des dispositions graphiques protègent le patrimoine naturel (espaces boisés, paysagers, zones humides, arbres remarquables) et bâti (constructions remarquables). Le plan de zonage a évolué avec la création d'une zone naturelle inondable (Ni) pour prendre en compte le risque d'inondation et quelques adaptations liées aux remarques des PPA. Le règlement écrit a également été ajusté, notamment concernant la zone N, les règles de stationnement, les conditions de collecte des déchets et la prise en compte des spécificités des infrastructures et pour répondre aux remarques

et recommandations émises par les personnes publiques associées. Le Conseil Municipal est appelé à approuver le PLU révisé.

➔ Cette délibération est adoptée à 32 voix pour, 5 contre (Mme Rolly, M. Chollet, Mme Schlatter, M. Besse, M. Tum) et 2 abstentions (M. Zlowodzki, Mme Le Foll).

INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN RENFORCE DANS LES ZONES U ET AU DU TERRITOIRE COMMUNAL

Lors de l'élaboration, la modification ou la révision d'un document d'urbanisme la Ville doit de nouveau délibérer afin de se positionner sur le droit de préemption urbain. Il existe 2 types de droit de préemption : le droit de préemption urbain et le droit de préemption urbain renforcé. Dans le premier cas, la Ville n'est jamais sollicitée lors des ventes suivantes : aliénation de lots compris dans un bâtiment soumis au régime de la copropriété, cession de parts ou d'actions de sociétés, aliénation d'un immeuble bâti pendant une période de 10 ans à compter de son achèvement, cession de la totalité des parts d'une SCI, lorsque le patrimoine de cette société est constitué par une unité foncière, bâtie ou non. Le fait de créer un droit de préemption urbain renforcé permet à la Commune d'être informée et au besoin de préempter sur tout type de bien vendu sur son territoire. Il est donc proposé de maintenir le droit de préemption urbain renforcé sur la totalité des zones urbaines et à urbaniser (U et AU).

➔ Cette délibération est adoptée à 32 voix pour 7 contres (Mme Rolly, M. Chollet, Mme Schlatter, MM Besse, Tum, Zlowodzki, Mme Le Foll).

DEMANDE DE SUBVENTION - RÉFECTION TOTALE DE LA TOITURE DU COMMISSARIAT

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION - RÉNOVATION DES ÉCLAIRAGES INTERIEURS ET EXTERIEURS DU COMMISSARIAT

L'appui à l'investissement public local est une priorité de l'État, en ce qu'il permet d'accompagner l'évolution et la modernisation des territoires mais également de soutenir l'activité économique. La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est un des instruments privilégiés de financement des projets locaux. Dans ce cadre, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Essonne au titre de la DSIL 2025 sur la priorité "rénovation thermique, transition énergétique et développement des énergies renouvelables" pour deux opérations : réfection totale de la toiture et rénovation des éclairages intérieurs et extérieurs du commissariat.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION - SÉCURISATION, MISE AUX NORMES DE LA CLÔTURE DE LA FERME DU PARC PIERRE ET POSE DE PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

L'appui à l'investissement public local est une priorité de l'État, en ce qu'il permet d'accompagner l'évolution et la modernisation des territoires mais également de soutenir l'activité économique. La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est un des instruments privilégiés de financement des projets locaux. Dans ce cadre, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture de l'Essonne au titre de la DSIL 2025 sur la priorité « mise aux normes et sécurisation des équipements publics » pour l'opération de mise aux normes et sécurisation de la ferme animalière du parc Pierre et pose de panneaux pédagogiques.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La ville reçoit des demandes d'occupation du domaine public des entreprises et des administrés chaque année. En 2022 lors de la dernière révision, notre volonté était de ne pas neutraliser les trottoirs ou du moins partiellement avec un tarif plus élevé en cas de totale neutralisation à 2 euros. Nous souhaitons augmenter ce tarif d'occupation, qui ne freine pas suffisamment. De plus, nous souhaitons diminuer la durée des travaux. En effet, trop de chantiers restent ouverts sur une longue durée. Par conséquent nous proposons un tarif moindre, conditionné sur les 15 premiers jours et plus élevé les jours suivants.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SPL SEER

La commune de Sainte-Geneviève-des-Bois est représentée au conseil d'administration de la SPL SEER par Monsieur Franck Chauveau. Il est proposé qu'il représente également

la commune au sein de l'AG.

➔ Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

EXONÉRATION PARTIELLE DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES EN FAVEUR DES LOGEMENTS ACHEVÉS DEPUIS PLUS DE DIX ANS AU 1^{ER} JANVIER DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'EXONÉRATION AYANT FAIT L'OBJET DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DESTINÉES À ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Le conseil municipal a approuvé le 5 avril 2023 une exonération partielle de taxe foncière sur les propriétés bâties de 50% pour une durée de 3 ans en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser de l'énergie.

Or cet article dans sa nouvelle rédaction entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, a modifié les critères d'éligibilité à cette exonération. Il vous est proposé de re-instaurer cette exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties sur le fondement de la nouvelle rédaction de l'article 1383-0 B du code général des impôts en exonérant de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une durée de trois ans, les logements achevés depuis plus de dix ans au 1^{er} janvier de la première année au titre de laquelle l'exonération est applicable qui ont fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie. En fixant le taux de cette exonération à 50%.

➔ Cette délibération est adoptée à 37 voix pour et 2 contres (M. Zlowodzki, Mme Le Foll).

CREATION D'UN SYNDICAT MIXTE OUVERT "CUISINE D'ICI" POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR LA PRODUCTION DE REPAS

La commune de Sainte-Geneviève-des-Bois a acquis, en juillet 2021, les installations de l'ancienne cuisine du GHU Paris Psychiatrie Neurosciences situées sur le site de Perray Vaucluse pour y implanter sa nouvelle cuisine centrale. Les travaux se sont achevés à l'été 2022 et la production est depuis opérationnelle. Les nouvelles capacités de production de repas ont offert une opportunité de fédérer d'autres collectivités. Au lancement du projet, la création d'une entente intercommunale est apparue comme la forme de coopération la plus adaptée à ce projet.

Or, dans une perspective d'accroissement du nombre de repas produits par l'équipement et d'élargissement du nombre de bénéficiaires, l'Entente Intercommunale ne permet plus de répondre aux nouveaux enjeux. C'est pourquoi, en lien avec les services de la Préfecture, les villes de l'Entente ont recherché la forme juridique la mieux adaptée au projet d'exploitation élargie de la cuisine centrale et c'est celle d'un Syndicat Mixte Ouvert qui a été retenue. Les villes de Sainte-Geneviève-des-Bois, la Norville, Cheptainville, Villiers-sur-Orge, Avrainville et Longpont-sur-Orge ainsi que le CCAS de Sainte-Geneviève-des-Bois (pour la compétence portage à domicile) ont donc décidé de proposer à Madame la Préfète la création d'un Syndicat Mixte Ouvert de restauration collective qui exercera, à compter du 1^{er} septembre 2025, au profit de ses membres et à la carte, l'une ou l'autre des 3 compétences suivantes :

- la restauration scolaire et périscolaire (maternelle et élémentaire),
- la petite enfance,
- la restauration sociale au titre, notamment, du portage de repas à domicile.

L'objet des délibérations qui vous sont présentées est de :

- Approuver la création du syndicat,
- Demander sa création à Madame la Préfète,
- Approuver les statuts,
- Et désigner les représentants de la ville au sein du futur comité syndical.

➔ Cette délibération est adoptée à 37 voix pour et 2 abstentions.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE OUVERT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE "CUISINE D'ICI"

Monsieur le Maire propose les représentants titulaires suivants : 1. M. Frédéric PETITTA • 2. M. Philippe ROGER • 3. M. Mohammed ZAOUI • 4. Mme Marie-Noëlle ROLLY

Les représentants suppléants suivants : 1. Mme Marie-Dominique CRIBIER • 2. M. Philippe DECOMBLE • 3. Mme Nathalie VASSEUR • 4. Mme Mélanie SCHLATTER

➔ Monsieur le Maire propose un vote à main levée. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.



© Cécile Riviere

COMMÉMORATION

63^{ème} anniversaire du "Cessez le feu en Algérie"

Mercredi 19 mars, la Ville a commémoré en présence de Monsieur le Maire, Frédéric Petitta et des élus génovéfains, la "journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc". Cette cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts route de Corbeil en présence des associations d'anciens combattants. L'occasion pour Monsieur le Maire de rappeler que malgré « *les 63 ans qui nous séparent de ces événements, cette guerre n'a jamais semblé si actuelle tant ses conséquences restent prégnantes dans les relations empoisonnées entre la France et l'Algérie.* » Une réconciliation qui « *emprunte le chemin du courage et nécessite de dire ce qu'était cette guerre, quelles en ont été les conséquences, de nommer les victimes, de réparer les fautes commises et d'assumer cette tragédie car elle fait partie de notre histoire commune.* » Un chemin emprunté par la Ville dès 1971 en inaugurant la place publique du "19 mars 1962". ■



PLUS DE PHOTOS EN
"FLASHANT" LE QR CODE





Dimanche

18
MAI
2025

Videz vos Greniers

**Vendez vos trésors ou
chinez la perle rare !**



De 9h à 18h • Avenue Gabriel Péri



INFORMATIONS & RÉSERVATION

Pôle Associatif et Événementiel - 01 69 46 80 81 - evenementiel@sgdb91.com